

Familles Rurales Fédération du Doubs
Assemblée Générale Ordinaire

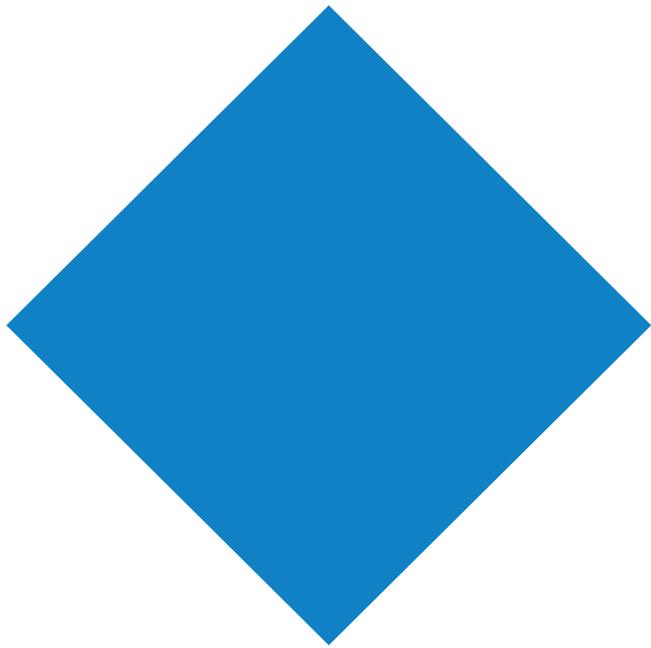
RAPPORT MORAL
RAPPORT D'ACTIVITÉ **2021**
RAPPORT FINANCIER





SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	1
RAPPORT D'ACTIVITÉ	5 Familles Rurales, un Mouvement par et pour les familles
	5 Le Mouvement Familles Rurales dans le Doubs
	6 La Fédération départementale, une organisation au service de trois missions
	8 La représentation et la défense des familles au niveau départemental
	10 Une dynamique départementale avec les associations locales
	10 Échanges et co-constructions
	12 Appui technique
	13 Mutualisation
	14 Réponse à des besoins spécifiques
	15 La gestion de services
	15 Accompagner les familles
	17 Pour des modes de garde diversifiés pour les plus jeunes
	22 Des accueils collectifs dans le respect du rythme des enfants
	25 Des lieux de vie pour tous autour du jeu
	26 Une animation des territoires au service de leur attractivité
RAPPORT FINANCIER	29
BUDGET PREVISIONNEL	34
LES PARTENAIRES	35



RAPPORT MORAL

Rapport moral

Anne POUCHOULOU, Présidente

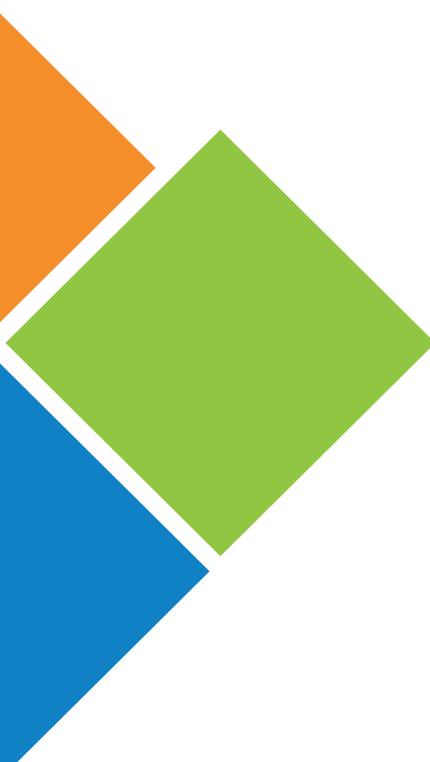


2021 aura encore été une année éprouvante en raison des différents pics épidémiques et mesures qui l'ont accompagnée. L'ensemble des personnel-les est toujours resté mobilisé avec le même investissement pour répondre aux besoins des familles, aux attentes des collègues directs et/ou du réseau. En effet, la coopération, la solidarité, une nouvelle fois, restent des moyens parmi d'autres, qui permettent de mieux faire face aux adaptations qui sont toujours de mise. Merci et bravo !

Remerciements d'autant plus appuyés que, dans ce contexte d'exigences accrues envers les professionnel-les et d'absences répétées des uns et des autres, le Mouvement a été confronté aux plus fortes difficultés de recrutement qu'il ait connues. Ce sont principalement les métiers de l'animation qui sont touchés. Contrat avec faible volume horaire, travail en horaires décalés, avec des coupures : il ne faut pas chercher loin les raisons de ce désintérêt. Ce sont également ces contraintes du métier que certains salariés ont mis en avant lors de deux journées de grève à l'automne.

Et pourtant, seul-e avec une douzaine voire, parfois, une quinzaine d'enfants, la responsabilité des animateurs-trices est grande. Et leur rôle, crucial car la qualité de l'encadrement, des activités proposées, des relations avec les enfants participe pleinement à la construction et au développement de ceux-ci. La revalorisation du métier passera par une réflexion sur ce qui est attendu d'un animateur périscolaire aujourd'hui. Mais, mieux valoriser passe aussi par mieux rémunérer. Les administrateurs ont ainsi pris, en décembre, une « décision unilatérale de l'employeur » qui apporte des points complémentaires à quatre métiers de la convention collective Familles Rurales au profit des salariés de la Fédération Départementale. Cette initiative, nous l'avons proposée aux autres employeurs du Doubs pour maintenir la cohérence et la cohésion du Mouvement à laquelle nous souhaitons veiller. Cette démarche départementale en a rejoint une autre, nationale : l'augmentation de la valeur du point issue des négociations avec les représentants des salariés qui s'est appliquée au 1^{er} janvier 2022 pour l'ensemble du Mouvement Familles Rurales.

Avec plus de 17 000 salariés au niveau national, Familles Rurales est doté de son propre accord de branche depuis maintenant 10 ans. Le chantier de la restructurations des branches professionnelles engagé par l'Etat concerne également notre Mouvement et s'est traduit par un rapprochement avec la branche ECLAT (branche des métiers de l'Education, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale au service des Territoires). Malgré plusieurs rencontres interbranches, un accord n'a pas pu être trouvé en 2021 mais un nouvel agenda a été fixé début 2022.



Le calendrier de ce nouveau cadre conventionnel est donc encore incertain. En revanche, ce qui est certain, c'est que la réflexion engendrée par ce rapprochement est la bienvenue et qu'il est indispensable de chercher à en anticiper les conséquences, même si celles-ci sont pour le mieux-être de nos salariés. La pérennité de nos actions en dépend.

2021 a été marquée par un changement dans la direction de la Fédération Départementale. Philippe BOUQUET a fait valoir ses droits à la retraite pour le printemps 2022. Philippe était directeur général de la Fédération Départementale du Doubs, de la Fédération Régionale de Bourgogne-Franche-Comté, du Groupement d'Employeurs Franc-Comtois et de l'Association de Service A La Petite Enfance.

Ce rapport moral est une occasion de remercier Philippe pour le travail accompli. Il est l'un des bâtisseurs de notre fédération puisque, depuis 1990, il a su la faire évoluer, la professionnaliser, tout en préservant son esprit de loi 1901. Aujourd'hui encore, bénévoles et salarié-es mettent en commun leurs connaissances ou leur activité pour défendre ardemment le respect des différences, la tolérance et la solidarité.

Le départ de Philippe s'est accompagné d'une réforme de la gouvernance technique puisque, maintenant, chacune des quatre entités a sa propre direction. Gil GROSPERRIN a ainsi pris ses fonctions de directeur de la Fédération Départementale au 1^{er} août 2021. La volonté est cependant clairement là et la collaboration se poursuit entre les fédérations et le groupement d'employeurs.

Preuve en est, la nouvelle répartition des tâches dites « administratives » qui s'attache à positionner « la bonne personne à la bonne place », pour reprendre l'adage de Gil. Par un renfort administratif assuré conjointement par la Fédération Départementale et le Groupement d'Employeurs, il s'agit de gagner en efficacité en confiant, à des personnes dédiées et ayant les bons outils et les bonnes informations, la réalisation, par exemple, des déclarations à la CAF ou la rédaction des contrats de travail.

L'objectif de cette nouvelle organisation est clair : permettre aux directeurs-trices de structure et aux directeurs-trices territoriaux, d'associations et de projets de pouvoir réinvestir les missions qui sont les leurs, que ce soit dans les volets éducatifs et pédagogiques avec les enfants, dans le relationnel avec les familles et les partenaires, dans l'accompagnement de la vie associative ou pour le développement de nouveaux projets répondant aux attentes des familles et des territoires. La qualité de leur travail s'en ressentira et nous serons tous les gagnants, dans les structures, dans les associations, dans les territoires, de cette meilleure répartition des fonctions.

2021 a aussi été une année où les projets annoncés ont pu être peaufinés et se concrétiser pour bon nombre d'entre eux. Ainsi :

- L'obtention du **label « Fabrique de territoire »** a donné naissance à **Méli'Faire**. En son sein, Méli'Art propose une itinérance du musée numérique « Micro-folie » avec, pour 2022, un partenariat avec la médiathèque départementale du Doubs.
Les projets se poursuivent avec Méli'Mélo, espace de travail partagé, et Méli'Form, espace collectif dédié aux formations en lien notamment avec Familles Rurales Bourgogne-Franche-Comté. Méli'Faire existe, sur la commune des Premiers Sapins mais pas à La Baraque, comme cela était envisagé. Le projet qui avait été imaginé est en train d'être redimensionné pour davantage être en accord avec le territoire et ses habitants.
- L'association de préfiguration à la création de la SCIC Val, Parc et Monastère de Consolation a poursuivi son travail. La fédération est partie prenante de ce projet qui valorise et défend, dans une démarche collective de développement touristique et de redynamisation basée sur les ressources locales et naturelles, l'animation de notre territoire, propose des liens et interactions avec plusieurs associations et un partenariat avec une communauté de communes.

En ce qui concerne la gestion des structures, il y aura également eu quelques changements pour la Fédération Départementale.

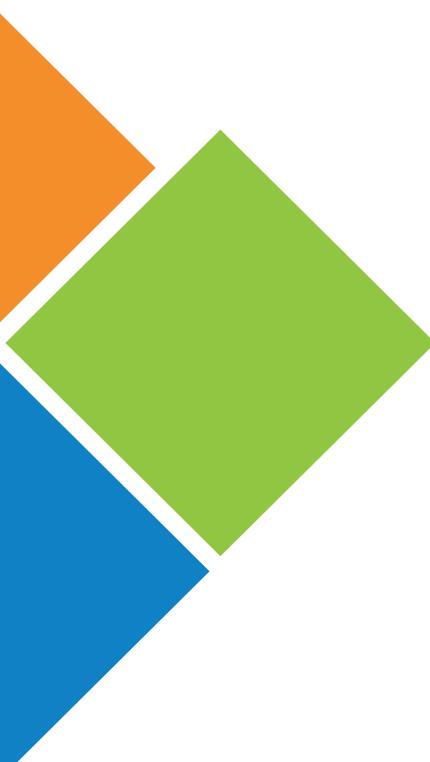
Nous ne gérons plus les accueils de loisirs de Cussey-sur-l'Ognon et des Gras ; par choix, celui de ne pas poursuivre les partenariats dans les conditions dans lesquelles ils nous étaient proposés.

Mais nous en gérons deux nouveaux : celui de Maisons-du-Bois-Lièvremont et celui du Pays de Montbenoît. Ces partenariats sont nés d'initiatives conjointes avec une commune d'une part et un syndicat intercommunal de l'autre. Seule l'initiative conjointe permet véritablement de construire un partenariat équilibré dans lequel chacun se retrouve.

La Fédération Nationale, elle aussi, a concrétisé l'un de ses projets : celui de réformer l'adhésion. Lancé en 2017, l'Assemblée Générale du mois d'octobre 2021 a acté sa mise en oeuvre au 1^{er} janvier 2023. La réforme de l'adhésion concerne les fédérations régionales et départementales qui cotisent à la Fédération Nationale. Aussi, notre fédération départementale est en train de s'approprier ce sujet et accompagnera sa déclinaison pour notre département dans l'année à venir.

Outre le fait de rendre les cotisations fédérales plus justes et équitables, la Fédération nationale entend, par cette réforme, s'ouvrir à de nouveaux membres et redonner du sens à l'acte d'adhésion.

Adhérer, s'engager, c'est en effet un enjeu fort pour le Mouvement Familles Rurales. Pour notre fédération départementale également où renforcer le Conseil d'Administration est nécessaire afin de maintenir et développer le réseau associatif, défendre nos activités et actions qui relèvent de l'économie sociale et solidaire.



A l'automne 2021, nous avons accueilli trois administrateurs fédéraux cooptés : Philippe ARNOULD (FR Les Premiers Sapins), Frédéric FUMERY (FR Etalans La Clef verte) et Sabine THOMAS (FR Le Russey) qui avaient envie de s'engager, entre autres, pour participer à l'élaboration de projets et les défendre. Deux d'entre eux, Philippe et Sabine, ont décidé de transformer l'essai et vont présenter leur candidature en tant qu'administrateur tout à l'heure. J'espère que vous leur accorderez votre confiance.

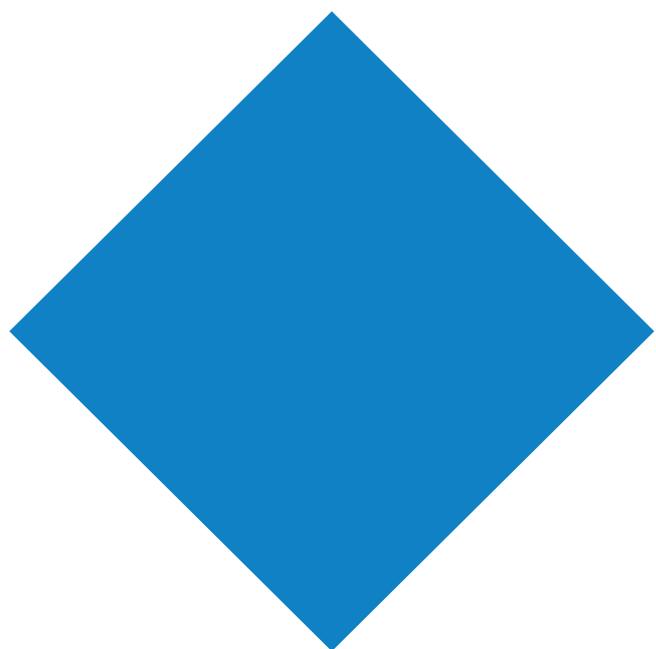
Les administrateurs et administratrices départementaux portent, en étroite collaboration avec les référent-es professionnel-les, des sujets qui répondent toujours à nos mêmes préoccupations, à savoir : répondre aux attentes des familles dans leur bassin de vie, leur territoire, les représenter auprès des partenaires et des institutions.

Ces thématiques se poursuivent en 2022 et se rapportent à l'inclusion des personnes porteuses de handicap ; aux violences conjugales ; à la défense des consommateurs et à la qualité de l'alimentation et de l'animation des temps méridiens.

Etre administrateur fédéral, c'est aussi être présent aux côtés des associations locales. Nous l'avons fait en 2021 pour les associations de Pouilley-les-Vignes et d'Amancey pour les aider à dépasser des situations critiques.

S'impliquer dans notre Mouvement Familles Rurales, c'est être solidaire, c'est s'entraider, c'est s'engager dans les responsabilités pour défendre l'intérêt commun des familles, c'est promouvoir la participation citoyenne en privilégiant les rencontres, la convivialité qui nous ont tant manqué. ◆

*Merci à tous, bénévoles,
professionnel-les et
partenaires pour votre
« engagement qui transforme
une promesse en réalité »
(Abraham Lincoln)*



RAPPORT D'ACTIVITE

Familles Rurales, un Mouvement par et pour les familles

Familles Rurales est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et péri-urbain. La Fédération Départementale est reconnue d'intérêt général.

Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 80 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, Familles Rurales est le premier Mouvement familial associatif de France mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale

et solidaire et de l'éducation populaire. Au plan national, Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs depuis 1975.

Pluraliste, indépendant et laïc, le Mouvement porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

Le Mouvement Familles Rurales dans le Doubs

36 associations

3 280 familles adhérentes

Association	Président	Adh
FR Amancey Plateau d'Amancey	Maud POURCELOT	11
FR Autechaux Les fauvelles	Lydie ANDRE	86
FR Avoudrey	Sonia VOIDEY	85
FR Belleherbe Agir	Michel CHOPARD	75
FR Boujailles Boujailles-Courvières	Alicia BRUCHON	38
FR Charquemont	Jean-Michel MOUGIN	19
FR Devecey	Pauline KLEIN	59
FR Durnes Plateau de la Barèche	Aline PERNIN	80
FR Epenoy Epenoy-Passonfontaine	Virginie BIDOIRE	50
FR Etalans La clef verte	Florian JOLY	171
FR Etuz Cussey-Etuz	Angélique GRAVA	142
FR Evillers	Séverine BAUD	5

FR Fournet-Blancheroche	Michel RENAUD	6
FR Frasne Les Brimbelles	Laëtitia BROUSSEAU	248
FR Geneuille	Sylvain QUINART	82
FR Granges-Narboz Les enfants du Laveron	Charline VOYNNET	112
FR Le Russey	Sabine THOMAS	81
FR Les Premiers Sapins	Clarisse FAIVRE COURTOT	83
FR Levier	Isabelle LEFEVRE	52
FR Mamirolle	Anne-Marie BARBIER	133
FR Mouthe Val de Mouthe	Laëtitia BAILLY	114
FR Orchamps-Vennes Val de Vennes	Anne POUCHOULOU	157
FR Ornans Pays d'Ornans	Daniel QUARREY	194
FR Osse	Sarah COLLETTE	3
FR Pays de Clerval La tour d'Alix	Christelle ROUSSEL	118
FR Pierrefontaine-les-Varans Château des Farfadets	François MATHIEU	154
FR Pouilley-les-Vignes	Carine JARRY	141
FR Rochejean Les p'tits Brigands	Céline ROUSSELET	100
FR Saint Hilaire Le Trèfle	Lydie RICHARD	4
FR Sancey	Béatrice RENARD	51
FR Saône	Valérie TISSOT	176
FR Serre-les-Sapins François-Serre-les-Sapins	Sophie TISSOT	212
FR Valdahon Le Dahon	Magali PAGNOT	2
FR Vellefans Les Feuillus	Christelle GROSJEAN	42
FR Vercel Pays de Pergaud	Lionel MONNIER	162
FR Vernierfontaine	Barbara GIRARDOT	32

La Fédération Départementale, une organisation au service de trois missions

La Fédération Départementale Familles Rurales du Doubs est une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui a trois missions principales :

- elle représente les familles et les territoires au niveau départemental dans leurs différents intérêts,
- elle anime le réseau des associations locales, développe des actions qui les accompagnent dans les différentes priorités fixées localement et les représente dans les instances de l'État et des collectivités au niveau départemental,
- elle gère des services qui répondent aux besoins des familles et des territoires en partenariat avec les collectivités locales et les organismes de protection sociale.

Sont membres de la Fédération Départementale les 36 associations Familles Rurales du Doubs, représentées par leur président/e respectif/ve.

Le Conseil d'Administration de la Fédération Départementale est composé de neuf administrateurs :

Philippe ARNOULD, administrateur coopté

Sylvain BRELOT, trésorier

Frédéric FUMERY, administrateur coopté

Frédérique GENTNER-MARMIER,
secrétaire

Bernard LIME, vice-président

Dominique MARMIER, administrateur

Anne POUCHOULOU, présidente

Mylène ROUSSEL, vice-présidente

Sabine THOMAS, administratrice cooptée

Pour mener à bien ses missions, la Fédération Départementale avait un effectif de 152 salariés équivalent temp plein au 31 décembre 2021.

Elle est adhérente au Groupement d'Employeurs Franc-Comtois et recours à des prestations de direction, de gestion des ressources humaines, d'éducatrice de jeunes enfants/assistante éducatrice, d'assistance administrative, de gestion de la paie.

Le plan de formation des salariés de la Fédération Départementale est issu des besoins des salariés exprimés lors de leur entretien annuel ou identifiés par le

responsable hiérarchique et des évolutions des métiers. Il est mis en oeuvre, suite à un travail collectif au sein du réseau, par la Fédération Régionale Familles Rurales de Bourgogne-Franche-Comté.

137 salariés de la Fédération Départementale ont suivi au moins une action de formation en 2021 sur des thématiques aussi diverses que l'accompagnement au changement, les activités musicales, l'administration du site Internet, la communication gestuelle, le droit du travail, la gestion de l'agressivité du jeune enfant, la prévention et la gestion des conflits d'équipe, la prévention des risques alimentaires, l'organisation d'activité nature, Ce qui représente 1 530 heures soit 240 journées de formation.

La majorité des salariés auront suivi une à deux journées de formation dans l'année. La satisfaction par rapport à ces formations est grande puisque l'appréciation globale ne remporte que des mentions « satisfait » et « très satisfait » à l'évaluation faite par les salariés eux-mêmes.

Quelques salariés, 17 en 2021, suivent également des formations qualifiantes (BAFA, BAFD, CAP, DESJEPS). ◆



La représentation et la défense des familles au niveau départemental



En tant qu'association de défense des consommateurs, Familles Rurales informe, conseille et mène des actions de prévention dans le domaine de la consommation. Le Mouvement représente et défend également, à tous les échelons, les intérêts collectifs et individuels des familles, y compris en tant que principal acteur de la consommation.

Dans le Doubs, bénévoles et salariés s'investissent notamment dans :

une permanence consommation

En cas de litiges, le Mouvement accompagne les familles dans leurs démarches, en les conseillant et les guidant dans la recherche d'une solution, de préférence à l'amiable, ou en prenant en charge leurs différends.

À Pontarlier, deux fois par mois, une permanence consommation a lieu. En 2021, 9 dossiers ont été traités par les deux bénévoles qui animent cette permanence.

Ce point d'accueil est ouvert au public et offre également une information sur les différents sujets de consommation courante.

l'observatoire national des prix de consommation courante

Afin de mesurer l'évolution des prix, Familles Rurales a développé des observatoires de prix pour éclairer les consommateurs sur leurs achats et les aider à préserver leur pouvoir d'achat.

Dans le Doubs, ce sont deux veilleurs consommations qui relèvent, tous les deux mois, les prix d'un panel de produits de consommation courante.

l'observatoire national des prix des fruits et légumes

Depuis 2007, Familles Rurales suit également l'évolution des prix des fruits et des légumes.

En juin, les veilleurs consommation ont relevé les prix de huit fruits et huit légumes issus de l'agriculture conventionnelle et de l'agriculture biologique.

l'observatoire national des prix en pharmacie

Familles Rurales suit les prix et les conditions de délivrance de 12 médicaments fréquemment achetés par les familles dans les officines et sur des sites internet autorisés à vendre des médicaments. Familles Rurales a obtenu la transparence qu'elle réclamait auprès des pharmaciens.

En se rendant sur le site internet lepharmacien.fr, le consommateur peut obtenir une fourchette des prix pratiqués pour les médicaments dont le prix est libre.

Dans le Doubs, trois meilleurs pharmacies participent à cet observatoire.



9 dossiers défendus



5 meilleurs consommateurs



3 meilleurs pharmacies

un observatoire interdépartemental avec un comité de pilotage dédié

La Fédération du Doubs participe à un observatoire interdépartemental (Côte-d'Or, Doubs, Haute-Saône) qui se caractérise par son unicité. En effet, au-delà de son caractère unique qui optimise l'engagement de la Fédération du Doubs en ce sens tel un laboratoire d'expériences, il permet de se rapprocher au plus près des réalités familiales, d'en rendre compte et de renforcer la proximité avec les familles du territoire.

Le comité de pilotage interdépartemental mis en place permet de réfléchir ensemble, bénévoles, administrateurs et salariés, pour mutualiser les compétences, les actions et faciliter les échanges entre les différents acteurs.

le Centre Technique Régional de la Consommation (CTRC) Franche-Comté et Bourgogne-Franche-Comté

Le CTRC est un outil juridique et technique à la disposition de ses 17 associations de consommateurs. L'aide qu'il apporte s'articule autour de l'assistance juridique, de la formation des bénévoles et la réalisation d'émissions télévisées « l'instant conso ».

La Fédération Départementale est membre du Conseil d'administration et travaille avec différentes associations de consommateurs dans le but de parfaire à ces missions.

la participation à des instances

- instances consultatives du champ de la consommation dédiées aux communications électroniques (réunion avec Orange, ...), Commissions Consultatives des Services Publics, Chambre d'agriculture, ...

- Conseils d'administration de l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL), le SYndicat D'Energies du Doubs (SYDED), l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF). ◆

◆ Observatoire des prix 2021

Réalisée pour la 15^{ème} année consécutive, l'observation des prix de grande consommation a permis de mettre en avant tout l'intérêt d'un plan national autour du mieux manger.

L'alimentation est souvent une variable d'ajustement dans le budget des familles. L'observatoire a permis de constater que l'inflation a été contenue en 2021 sauf pour les fruits et légumes dont les prix ont bondi de 9 % en 2 ans. Les prévisions sont préoccupantes pour 2022 d'où la nécessité de consacrer un chèque « fruits et légumes » pour ne pas détourner les familles aux budgets les plus modestes de ces aliments « bons pour la santé ».

Aussi, l'observatoire permet de mettre en lumière que s'alimenter conformément aux préconisations du PNNS (Plan National Nutrition Santé) coûte entre 450 € et 1 148 € pour une famille de quatre personnes (deux adultes, un adolescent, un enfant).

Cette année, le rapport a mis en évidence qu'en un an, le prix des fruits a augmenté de 17 % en conventionnel et de 6 % en bio, celui des légumes de 4 % en conventionnel et de 1 % en bio. De plus, vouloir respecter le PNNS (Plan National Nutrition Santé) représente entre 12 et 21 % d'un SMIC net mensuel pour une famille de quatre personnes.

Une dynamique départementale avec les associations locales

Associations locales, fédérations départementales, fédérations régionales, fédération nationale : Familles Rurales a fait le choix d'une organisation qui vise à privilégier la mutualisation et l'échange à différents échelons géographiques. Avec les associations doubiennes, les sujets et les envies ne manquent pas.

Échanges et co-constructions

vie associative

Grâce à un questionnaire proposé aux présidents/es d'association afin de réaliser un état des lieux du réseau Familles Rurales dans le département fin 2019, la Fédération Départementale a identifié quatre problématiques à travailler autour du fonctionnement de la vie associative :

- comment attirer de nouvelles personnes ?,
- la volonté de proposer des actions innovantes,
- améliorer la communication extérieure,
- les clés de l'exercice de la fonction employeur.

En 2021, il a ainsi été proposé deux soirées d'échanges en visioconférence :

- lundi 25 janvier avec la constitution de trois groupes de travail : le projet associatif, outil de mobilisation ; des outils au service du recrutement de nouveaux bénévoles ; sensibiliser pour recenser, proposer des projets territoriaux, développer des partenariats dans et hors du réseau Familles Rurales,
- lundi 26 avril autour de la fonction employeur.

Que ce soit pour attirer de nouveaux bénévoles ou de nouveaux partenaires, la thématique de la communication revient comme un élément majeur. Pour aller vers une meilleure identification du Mouvement et, surtout, pour faire connaître l'ensemble de ses domaines d'action outre ceux de l'enfance et de la petite enfance, la Fédération Départementale s'est adjoint deux étudiants en DUT Info-Com' au printemps 2021.

Les stagiaires ont d'abord réalisé une « analyse concurrentielle » de la communication de Familles Rurales (associations et Fédération Départementale) dans le Doubs par rapport à d'autres réseaux associatifs similaires.

Dans un second temps, ils ont élaboré différents supports et modèles de communication pour des tracts, des lettres d'information, ... ainsi que des préconisations pour, par exemple, utiliser différemment la page Facebook de la Fédération Départementale.

Ils ont également réalisé trois vidéos, avec la technique « Ma vie en dessins » (dessins réalisés en direct sur un tableau blanc avec des explications données en voix off) sur les activités de Familles Rurales pour les seniors, les adultes et les adolescents. ◆



Qualité de l'alimentation et de l'animation du temps méridien en périscolaire

Autre action engagée depuis plusieurs années via une démarche partagée entre associations locales et Fédération Départementale : celle sur l'amélioration de la qualité de l'alimentation et de l'animation du temps méridien en périscolaire.

Un comité représentatif (CoRep) a été constitué avec pour rôle de coordonner et alimenter la réflexion sur le plan d'action qui s'articule autour de six axes, chacun formant une commission composée de parents utilisateurs, d'administrateurs et de salariés.

Suite à la réalisation d'un état des lieux pour connaître les pratiques aussi bien sur ce qui est commandé aux prestataires (repas complet, pain, dessert, goûter, ...), sur l'étiquetage et la composition des produits que sur des aspects plus « environnementaux » de la gestion des repas (types de contenant, gestion des déchets, ...) et en raison des évolutions réglementaires qui devaient être mises en place au 1^{er} janvier 2022 et qui obligent les cantines scolaires à se fournir à 50 % de produits de « qualité » dont 20 % minimum de bio, il avait été décidé de centrer, en 2021, le travail du CoRep en 2021 sur ce sujet des relations avec les fournisseurs de repas.

C'est finalement le comité de territoire des Portes du Haut-Doubs qui s'est emparé de ce sujet à l'occasion de deux réunions (l'une en juillet à Orchamps-Vennes, l'autre en novembre aux Premiers Sapins) pour élaborer une méthodologie permettant à chaque association d'interpeller son prestataire de repas sur ces obligations. ◆

Inclusion des enfants porteurs de handicap

2021 aura vu la naissance d'une action spécifique autour de l'inclusion des enfants porteurs de handicap.

Même si la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'une garantie d'égalité d'accès aux droits fondamentaux, aucune réglementation n'oblige les structures d'accueil en petite enfance ou en enfance à accueillir les enfants porteurs de handicap.

Dans la dynamique de la CAF qui, en 2019, a invité ses partenaires à réfléchir sur l'inclusion de l'enfant porteur de handicap dans les structures et en concertation avec les réflexions nationales du Mouvement sur ce sujet et les actions du Pôle Ressources Handicap (initié par la CAF du Doubs dans le cadre des objectifs du schéma des services aux familles 2020/2023), le Conseil d'Administration a décidé, en tout début d'année 2021, de prendre en charge du temps de travail d'un directeur territorial afin que l'inclusion des enfants porteurs de handicap devienne un axe essentiel de développement d'actions au sein du Mouvement.

Très rapidement, le référent a constitué un groupe composé de professionnels de l'enfance et de la petite enfance (directrice de structure, animateurs, assistantes éducatrices, référente des relais petite enfance) qui a réalisé une enquête auprès de toutes les structures du Doubs en avril/mai.

De cette enquête, il ressort que la moitié des 70 structures ayant répondu à l'enquête n'accueillait pas d'enfants porteurs de handicap. Mais cette démarche a permis principalement d'identifier les freins à de tels accueils : 85 % des répondants reconnaissent que l'équipe éducative est peu ou pas prête pour cela.

Les actions qui se déclineront à partir de 2022 porteront sur :

- une sensibilisation et/ou formation des salariés et des administrateurs du Mouvement,
- une présentation du Pôle Ressources Handicap et des différents intervenants dans l'accompagnement des personnes porteuses de handicap,
- la mise à disposition d'une boîte à outils, régulièrement actualisée, contenant des outils de communication, d'analyse, de suivi, des fiches actions à destination des équipes éducatives,
- comment rendre possible, dans les projets d'activité des structures, l'accessibilité, du point de vue de la pédagogie, du langage, du matériel.

L'ambition du projet est de ne pas se limiter à l'accueil d'enfants porteurs de handicap mais de réussir à favoriser et permettre l'intégration des adultes porteurs de handicap au sein des équipes et des bénévoles. ◆

Appui technique

Création et développement des sites Internet

La Fédération Départementale gère 49 sites Internet :

- . le site principal régional,
- . deux sites satellites (un pour les relais petite enfance, un pour les ludothèques),
- . 17 sites pour les structures fédérales,
- . 29 sites pour les associations locales.

Depuis 2019, les sites Internet migrent vers une nouvelle plateforme d'hébergement. Neuf nouveaux sites ont ainsi été publiés en 2021. Tous les sites ont désormais migré sur la nouvelle plateforme.

Pour la Fédération Départementale, chaque ouverture de structure s'accompagne de la création d'un site Internet dédié pour faciliter la communication avec les familles, la mise à disposition de documents et l'accès au portail familles où les familles saisissent les inscriptions, accèdent à leurs factures, ...

Trois formations ont été réalisées dans l'année (en mars, juin et novembre 2021).

Tout au long de l'année, les demandes d'aide portent sur la publication de pages, les identifiants et mots de passe, la mise en place d'actualités, les éventuels bugs passagers, ...

Un travail spécifique est réalisé pour la Fédération Régionale Familles Rurales de Bourgogne-Franche-Comté pour la mise en ligne et l'actualisation des informations du plan de développement des compétences (fiches programmes et liens pour les inscriptions).

La Fédération Départementale centralise les offres d'emploi du réseau sur une partie spécifique du site Internet de la Fédération Régionale. En 2021, 129 offres auront été publiées sur le site puis partagées sur la page Facebook dédiée. Ce nombre est en hausse de 24 % par rapport à 2020.

Sur Facebook, les offres sont de nouveau partagées dans des groupes thématiques (17 au total) : Emploi Doubs, Pontarlier Emploi, Emploi AP et EJE, Job Animation Emploi, ... en fonction de l'emploi concerné.

Réalisation des signatures Outlook

Disposer d'une signature personnalisée et « automatisée » est bien sûr un gain de temps au quotidien.

Des demandes régulières de création ou de modification sont faites en fonction des changements de personnel, de coordonnées, ..., ou d'intitulé de poste comme les Directeurs de Service devenus, en 2021, Directeurs Territoriaux, d'Associations et de Projets. Soit 53 demandes en 2021.

Suite à la certification Qualiopi obtenue par la Fédération Régionale Familles Rurales de Bourgogne-Franche-Comté, une bannière a été ajoutée à certaines signatures.



Gestion de Synergie et du portail familles

Synergie est un logiciel qui permet la gestion des structures d'accueil. Il est composé de divers modules dont les fonctionnalités sont élargies aux spécificités d'un type d'accueil (accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, clubs et services, structures multi accueil et micro crèches).

Il permet la gestion des dossiers familles, des inscriptions liées aux différentes activités, les contrats, les plannings, la facturation aux familles, la saisie des règlements, le stockage des documents administratifs.

En 2021, l'assistance Synergie, c'est un peu plus de 3 700 demandes (contre un peu moins de 3 200 en 2020) qui ont permis de résoudre des problèmes liés à l'utilisation du logiciel ou d'accompagner le personnel. L'assistance Synergie, c'est l'accompagnement des différentes structures dans la mise en place du logiciel et de ses options, dans la formation du personnel à cet outil qui est en constante évolution afin de répondre au mieux aux besoins des structures.

2021 marque la réussite du développement d'un nouveau système de pointage des présences avec des écrans tactiles. Dix-neuf structures petite enfance en sont dotées au sein du réseau. Cela apporte un gain

de temps dans le travail des directeurs. Les familles pointent, par elles-mêmes, les arrivées et départs de leur/s enfant/s. Ces données sont ensuite importées et validées par les directeurs.

L'assistance Synergie est également intervenu dans le paramétrage pour le faire correspondre à l'évolution des contrats en structures petite enfance. La CAF a en effet maintenant l'exigence d'une tarification au quart d'heure pour répondre au mieux aux besoins des familles.

Pour les structures enfance/jeunesse, l'objectif a été d'élargir l'utilisation des tablettes de

pointage à un maximum de structure. La tablette de pointage permet de synchroniser les présences des enfants à différentes activités et de les intégrer directement dans le logiciel. La plupart des structures enfance/jeunesse l'utilise.

Pour l'assistance Synergie, une personne à temps partiel a été recrutée en interne pour faire face à l'augmentation des demandes. Le soutien administratif aux structures a été plus important en 2021 du fait de leurs difficultés de recrutements et de remplacements. ◆

Mutualisation

Formation aux protocoles médicaux

Une formation aux protocoles médicaux a été mise en place pour les équipes des crèches car, depuis le 31 août 2021, la réglementation demande de prévoir une information si les professionnels de crèche sont amenés à donner des médicaments ou à faire des soins aux enfants.

En novembre 2020, une journée de formation avec un juriste sur la « question des soins et des médicaments en EAJE » avait déjà insisté sur la nécessité de former et d'habiliter les collègues à :

- la lecture d'une ordonnance,
- la prise de température,
- l'admission de médicaments,
- la "bobologie",

Dès le printemps 2021, la Fédération Départementale s'était emparée du sujet en :

- constituant un groupe d'infirmières pour travailler sur la mise en place d'une formation pour toutes les équipes de crèches sur cette question,
- mettant à jour les protocoles existants et en écrivant des protocoles manquants,
- réalisant un diaporama, trame commune de la formation,
- répartissant les différentes équipes à former entre les infirmières.

Une partie des équipes sera formée en 2022. Celles qui l'ont déjà été font des retours très positifs de cette formation. ◆

Informations pédagogiques

Chaque mois, un document pédagogique est mis à disposition des directeurs des structures petite enfance dans une Dropbox à laquelle ils ont tous accès.

Celui-ci reprend des articles ou des podcasts pédagogiques, le plus souvent extraits du site <https://lesprosdela petiteenfance.fr>, que les équipes peuvent ensuite utiliser pour susciter un échange en réunion ou lors d'une situation particulière.

Les sujets abordés sont aussi divers que, par exemple, : *Maman ou professionnelle : qui a raison ?*, *Les jeunes enfants et les écrans*, *Les pleurs du tout petit*. ◆

Demande de subvention REAAP

Le dossier de demande de subvention au titre du REAAP (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) est déposé pour l'ensemble des actions de soutien à la parentalité réalisées par le Mouvement à l'échelle départementale. En 2021, l'association FR Saône a organisé une conférence sur *S'épanouir ensemble dans la relation adulte/enfant avec la communication non-violente*. ◆

Réponse à des besoins spécifiques

Points de Médiation Numérique

La Fédération Départementale s'est engagée dans le développement de Points de Médiation Numérique en signant une convention avec la Fédération Nationale.

Dans le Doubs, trois associations Familles Rurales (Les Premiers Sapins, Pays d'Ornans, Château des Farfadets) sont labellisées en tant que Point de Médiation Numérique.

Leurs actions s'adressent à l'ensemble de la population issue des territoires ruraux et plus spécifiquement aux personnes les plus fragiles (personnes âgées, demandeurs d'emploi, ménages précaires, familles monoparentales, jeunes en difficulté, NEET (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire), personnes en situation de handicap).

Les associations proposent des services au public tels que :

- un accès libre à des équipements informatiques (mise à disposition ou prêt de matériel),
- un soutien individualisé aux démarches en ligne,
- des ateliers de formation : utilisation de l'outil informatique, démarches en ligne, éducation et prévention aux usages du numérique, atelier photo, initiation à la programmation,

Les aidants numériques sont des salariés, des bénévoles ou des volontaires en service civique.

La Fédération Départementale a accompagné les associations lors de la création des PMN. Elle reste leur interlocutrice et est le relais de la communication nationale sur cette thématique. ◆

Mandats de gestion

Pour six associations, les relations avec la Fédération Départementale sont contractuellement renforcées par la signature d'un mandat de gestion.

FR Plateau d'Amancey, FR Belleherbe Agir, FR Pays de Clerval La Tour d'Alix et, dans un mandat commun, FR Autechaux Les Fauvettes, FR Baume-les-Dames et

FR Saint Hilaire Le Trèfle, ont ainsi donné mandat à la Fédération Départementale pour que celle-ci gère une partie de leurs activités (enfance/jeunesse, petite enfance, ludothèque selon les cas).

La Fédération Départementale assure la gestion des activités au nom et pour le propre compte des associations mandantes, en étroite collaboration avec elles. Les associations demeurent les employeurs de leurs salariés et les signataires de l'ensemble des contrats, conventions ou autres documents administratifs nécessaires au fonctionnement des activités objets du mandat.

Le mandat de gestion avec FR Pays de Clerval La Tour d'Alix s'est terminé, à la demande de l'association, au 31 décembre 2021. ◆

Fonctionnement associatif

La Fédération Départementale peut être sollicitée pour accompagner, de façon plus poussée, des associations locales à des moments particuliers de leur vie associative.

En 2021, cela aura été le cas de FR Plateau d'Amancey et FR Pouilley-les-Vignes dans lesquelles des administrateurs fédéraux se seront davantage impliqués, le temps de mettre le pied à l'étrier de nouveaux bénévoles membres de ces associations. ◆

Système d'Aide à la Vie Associative

Douze associations font appel à la Fédération Départementale pour la saisie de leurs adhérents dans le Système d'Aide à la Vie Associative développé par la Fédération Nationale :

FR Cussey-Etuz, FR Devecey,
FR Evillers-Septfontaine,
FR Fournet-Blancheroche,
FR Geneuille,
FR Glère La Grand'Côte, FR Levier,
FR Mamirolle, FR Osse, FR Le Dahon,
FR Vellevans Les Feuillus,
FR Vernierfontaine. ◆

La gestion de services

En complémentarité des choix des associations locales quant aux activités qu'elles décident de mettre en place, la Fédération Départementale gère différents services, répartis sur l'ensemble du département, qui répondent aux besoins des familles.

Au travers des services qu'elle propose, la Fédération Départementale met en oeuvre le projet et les valeurs du Mouvement. Par son action et ses engagements qualité, elle défend ardemment le respect des différences, la tolérance et la solidarité. Elle promeut les valeurs humaines indispensables à l'équilibre et au développement de la personne et de son milieu de vie. Chaque jour, elle agit pour donner à chacun et chacune sa place dans la société et combat toute forme de discrimination, de rejet ou de stigmatisation.

Quotidiennement, le personnel de la Fédération Départementale est en lien avec les parents. En recueillant leurs préoccupations et en cherchant des réponses avec eux, Familles Rurales contribue au mieux vivre des familles.

Accompagner les familles

Éclaircies

Éclaircies est un service proposé par la Fédération Départementale du Doubs et l'Association des Familles de Besançon.

Leurs objectifs sont de permettre aux personnes ou familles qui en éprouvent le besoin de consulter, à moindre coût, un/une psychologue et/ou un/une conseillère conjugale et familiale selon la problématique. Ce service s'adresse aux personnes qui rencontrent des difficultés personnelles ou de relations dans le couple ou entre les membres de la famille. Les deux institutions souhaitent leur permettre « d'en parler pour y voir plus clair » et le plus rapidement possible afin de prévenir la dégradation des situations difficiles.

Il s'agit d'un service ouvert à tous : enfants, adolescents, adultes seuls ou en couple. C'est un endroit où les familles sont respectées sans être jugées où psychologues et conseillères conjugales écoutent et aident à résoudre les problèmes.

Pour l'année 2021, 222 entretiens ont été recensés. Le bilan de l'année 2021 fait écho aux conséquences de la situation sanitaire d'un point de vue psychologique (angoisse, isolement, etc.). Au-delà de cet aspect quantitatif, l'aspect qualitatif démontre toujours l'intérêt de ce dispositif et d'autant plus dans cette période si délicate.

Concernant les motifs des consultations, le développement personnel reste toujours l'une des thématiques recensant le plus de consultations. Notamment pour les adultes et les couples en majeure partie, suivi, à plus faible taux, par les adolescents/étudiants, les enfants et la communication. Ensuite, les problèmes familiaux et éducatifs représentent, eux-aussi, une partie importante des consultations avec notamment les troubles du comportement et les problèmes liés à l'accompagnement des parents et des enfants, à parts égales. S'ajoutent ensuite l'accompagnement des couples et les relations au milieu scolaire.

Cette année, les entretiens de conseils concernent uniquement les motifs liés aux difficultés sexuelles.

Ce constat révèle la nécessité de ce dispositif pour les familles et, plus particulièrement, celles résidant en milieu rural. Il est essentiel pour le Mouvement Familles Rurales de pouvoir garantir l'accès à de tels dispositifs pour les familles issues de ces territoires. 

 222 entretiens en 2021

Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Les LAEP sont ouverts aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte (parent, assistant maternel, personne de l'entourage) pour participer à des temps conviviaux autour de jeux et d'échanges. Ce sont des lieux ressources, libres de fréquentation et où l'anonymat est respecté qui sont avant tout des lieux de socialisation qui favorise la rencontre entre enfants et parents.

La Fédération Départementale intervient, chaque semaine, dans deux LAEP :

- *Les vendredis des ouistitis* à Morteau, depuis l'automne 2017, en partenariat avec la MJC de Morteau,
- *1, 2, 3 Soleil*, depuis l'automne 2021, aux Fontenelles en partenariat avec l'Antenne Petite Enfance de Franche-Comté et la Communauté de Communes du Plateau du Russey.

Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

« Soutenir les parents, sans se substituer à eux » sont les maîtres mots de Familles Rurales.

Créés en 1999, les REAAP mettent en relation tous ceux qui contribuent à conforter les parents dans leur rôle éducatif.

Les REAAP ont pour but de renforcer les compétences des parents en s'appuyant sur leurs savoir-faire et leurs capacités à s'entraider. Ils développent des actions de soutien à la parentalité dans le respect d'une charte qui garantit un cadre éthique à ces actions, notamment pour respecter le rôle et la compétence des parents, la diversité des structures familiales, assurer une neutralité d'intervention et un travail en réseau. La Fédération Départementale est l'un des principaux représentants des familles dans les REAAP du Doubs.

En 2021, la Fédération Départementale a proposé plusieurs actions de soutien à la parentalité, sous forme de conférences, de groupes de paroles ou de cafés des parents. ◆



Micro crèche Avanne-Aveney Micro crèche Montferrand-le-Château Structure Multi Accueil Grandfontaine	<i>Conférence</i> Comment accompagner les premières séparations de l'enfant ?
Classe passerelle Ornans	<i>Groupe de paroles</i> Le sommeil du jeune enfant - L'alimentation du jeune enfant L'enfant et ses corps - L'éducation bienveillante Les séparations enfants/parents au quotidien Le jeune enfant et ses émotions
Structure Multi Accueil Métabief	<i>Conférence</i> Quelles limites doit-on poser aux enfants ? Pourquoi ? Comment ?
Relais Petite Enfance CCLL Secteur Quingey	<i>Conférence</i> La parentalité bienveillante
Micro crèche Levier	<i>Cafés des parents (3 séances)</i>
Structure Multi Accueil Ornans	<i>Ateliers parents/enfants dédiés à l'éveil musical</i>
Structure Multi Accueil Montlebon	<i>Café des parents</i>

Pour des modes de garde diversifiés pour les plus jeunes

Pour répondre à la diversité des besoins des familles, la Fédération Départementale gère :

- sept relais Petite Enfance

Les relais se situent au carrefour de l'expression des besoins d'accueil des familles et de l'offre en matière de modes d'accueil sur leur territoire d'intervention.

- 15 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant réparties dans le département

Dans ces sept micro crèches et huit structures multi accueil, les enfants sont accueillis de façon régulière (à temps partiel ou à temps plein) ou occasionnelle dans des locaux adaptés. L'encadrement est assuré par des professionnels diplômés qui veillent au bien-être de chaque enfant et proposent des activités qui respectent et accompagnent leur développement.

Relais Petite enfance

La Fédération Départementale gère sept relais Petite enfance basés à

Avanne-Aveney	Chalezeule	Le Russey	Ornans
Quingey	Sancey	Saône	

qui couvrent 160 communes et répondent à 763 assistants maternels agréés.

Un nouveau référentiel pour les relais

Dans le cadre de la réforme des modes d'accueil conduite en 2021, l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles renomme les Relais Assistantes Maternelles en « Relais Petite enfance » (RPE). Les relais sont par ailleurs définis par l'article

L 214-2-1 du Code de l'action sociale et des familles comme un « service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels ». Leurs missions sont également enrichies par le décret n°2021-1115 du 25 août 2021 relatif aux relais petite enfance.

Le référentiel s'articule autour des deux publics des RPE :



Et un nouveau logo national que les relais personnaliseront en 2022 :

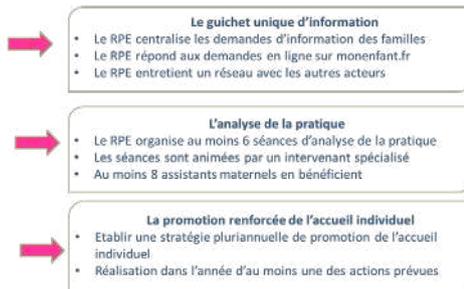


Les missions renforcées du nouveau référentiel

3 enjeux identifiés = 3 missions renforcées

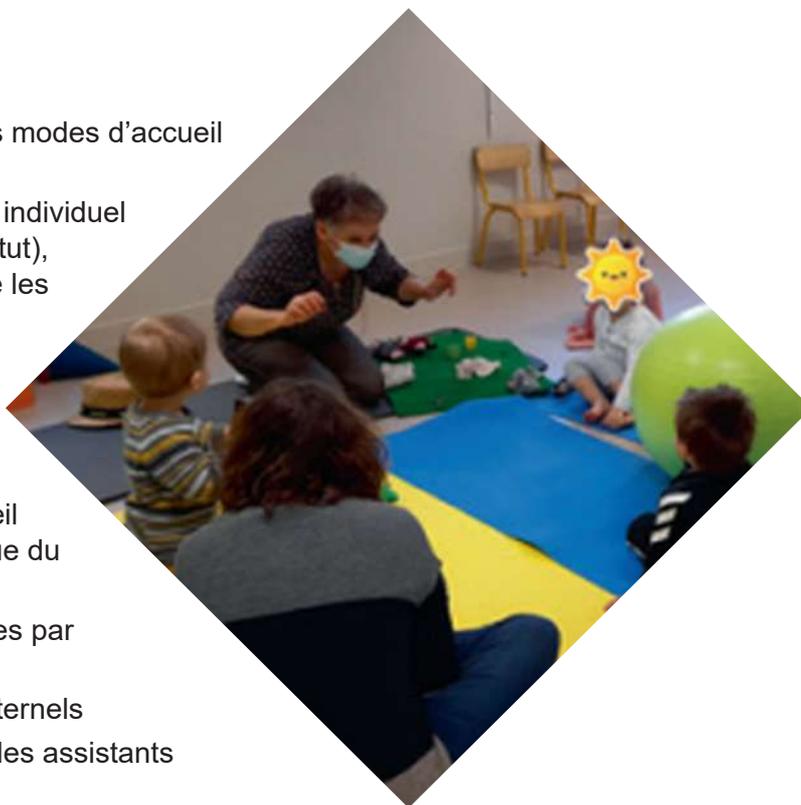
- Accompagner les familles et faciliter la mise en relation avec l'offre d'accueil
- Contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'accueil et des pratiques professionnelles
- Promouvoir l'accueil individuel et le métier d'assistant maternel

Création d'un financement supplémentaire forfaitaire pour les Rpe qui s'engagent dans au moins une des 3 missions supplémentaires.



Les missions des Relais :

- Informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil et les modalités administratives
- Informer les professionnels de l'accueil individuel sur les conditions d'accès et d'exercice (statut), d'emploi, de formation, de passerelles entre les différents métiers
- Offrir un cadre d'échanges et de rencontres des professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes d'enfants à domicile)
- Observer les conditions locales d'accueil du jeune enfant sur le territoire géographique du Relais
- Traiter les demandes d'accueil formulées par les familles sur le site monenfant.fr
- Promouvoir l'activité des assistants maternels
- Aider au départ en formation continue des assistants maternels



Les animations collectives hebdomadaires

En 2021, le fonctionnement des relais petite enfance a encore été impacté par la pandémie. Toutefois, contrairement à l'année précédente, les relais ont pu poursuivre leurs accueils collectifs et continuer de proposer des temps de rencontres et d'échanges aux professionnelles et aux familles de leur secteur géographique respectif.

Ces animations sont des temps collectifs gratuits qui s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile).

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités. Elles permettent également aux assistantes maternelles de se rencontrer et d'échanger.

Les protocoles Covid exigeaient que les usagers s'inscrivent en amont pour participer à ces temps collectifs. Le nombre de participants était fonction de la superficie du lieu d'accueil.

Cette organisation a sollicité les responsables sur des tâches supplémentaires (nettoyage/désinfection quotidienne des jeux, roulement dans les caisses de jeux, envoi d'un mail d'inscription aux usagers chaque semaine etc..). Mais, il était d'autant plus important de maintenir ces liens de proximité que, globalement, les activités s'étaient réduites.

Ce sont ainsi 249 temps hebdomadaires qui ont été organisés par l'ensemble des sept relais petite enfance, qui ont vu un passage de total de 3 365 participants sur l'année 2021, soit une moyenne de 13.5 participants par animation (3.5 professionnels/les, 2 parents, 8 enfants). ◆

Relais situé à	Nb séance	Nb AM	Nb parent	Nb enfant	Total particip	Moyenne particip/séance
Saône	42	129	60	315	504	12
Avanne-Aveney	41	99	153	378	630	15
Le Russey	36	141	50	271	462	13
Sancey	21	20	17	48	85	3
Chalezeule	36	254	50	526	830	23
Ornans	28	106	64	187	357	13
Quingey	35	101	86	310	497	14
Total	249	850	480	2035	3365	13.5

Établissements d'Accueil du Jeune Enfant

La Fédération Départementale gère deux types d'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant :

- des micro crèches (MC),

La micro crèche est une structure accueillant un maximum de 10 enfants de moins de 6 ans pour un accueil régulier ou occasionnel. Elle peut fonctionner dans un appartement (type F4) ou dans une maison avec du personnel qualifié (deux adultes pour 10 enfants).

- des structures Multi Accueil (SMA)

Le multi accueil est une structure qui s'adresse aux enfants de 2 mois à 6 ans pour un accueil régulier (à temps plein ou à temps partiel) ou occasionnel, dans des locaux aménagés.

Chaque structure rédige un projet d'établissement qui comprend un règlement de fonctionnement précisant les différentes modalités d'accueil des enfants (hygiène, sécurité, conditions financières, ...) et des projets éducatifs et pédagogiques qui définissent les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement et le bien-être des enfants.

 L'année 2021 aura encore été largement marquée par la continuité de l'épidémie de Covid-19 et ses conséquences. Le gouvernement a été amené à imposer un nouveau confinement au printemps avec fermetures des structures pendant trois semaines sauf pour l'accueil des enfants du personnel prioritaire.

Pendant ce confinement, les relations ont été conservées avec les familles par le biais de courriels.

A la réouverture, le déroulement des différentes activités a été perturbé par le protocole qui empêchait tout brassage d'enfants. Seules les activités qui pouvaient se dérouler dans les structures ont pu être maintenues. C'est ce que les équipes ont essayé d'organiser pour maintenir, au maximum, des activités favorisant l'éveil et le développement des enfants.

Les beaux jours de juin et de juillet ont permis de retrouver les activités en extérieur.

Tout au long de l'année, les équipes ont dû adapter le fonctionnement des structures aux différents protocoles sanitaires qui ont régulièrement été modifiés en lien avec l'évolution de l'épidémie. La présence de Covid-19 ou de cas contacts chez les enfants accueillis comme parmi le personnel a conduit à la fermeture de certaines structures pendant l'automne.

Lors des fermetures de structure, les salariés ont montré leur implication en allant assurer des remplacements ou renforcer les équipes d'autres structures en activité.

De nombreuses fêtes de fin d'année ont dû être annulées.

La fréquentation est bien sûr en hausse par rapport à l'année 2020 qui, de par les fermetures, avait été une année « hors norme », mais elle n'a pas retrouvé un niveau similaire à celle connue avant la crise sanitaire. Elle est plus basse en raison d'une hausse du télétravail pour certaines familles et la crainte de la maladie pour d'autres.

La Fédération Départementale a fait le choix de ne pas facturer toutes les absences liées à la Covid-19.

La Caisse Nationale des Allocations Familiales a mis en place un système de soutien financier particulier pour prendre en compte la baisse des prestations habituelles puisqu'elles sont liées au nombre d'heures facturées aux familles.

2021 aura également vu la mise en place de la tarification au quart d'heure pour les structures petite enfance. C'est un réel atout pour les familles qui ont, ainsi, un service qui répond davantage à leurs besoins. 



Micro crèche	Nb Places	Heures réalisées
Autechaux Les petites hirondelles	10	17 647
Avanne-Aveney	9	15 875
L'Isle-sur-le-Doubs Les 1001 pattes	10	16 906
La Sommette Les lutins du Val	10	13 154
Levier Les p'tits lutins	10	16 931
Miserey-Salines Les koalas	9	15 378
Montferrand-le-Château La souris verte	9	16 794

Quelques illustrations
de l'année 2021
dans les établissements
d'accueil du jeune enfant

Sortir de la structure

Organiser des visites hors des structures est grandement positif : ouverture sur l'extérieur, renforcement du lien entre les professionnels et les parents car ceux-ci peuvent accompagner leur enfant, sortie du cadre quotidien, ... Même si cela demande une préparation parfois conséquente en amont, les équipes se mobilisent fortement pour ce style de projet.

13 enfants de la MC Avanne-Aveney (dont six accompagnés par leur maman ou leur mamie) ont profité d'une découverte des poneys et de leur milieu de vie dans un centre équestre. Une belle rencontre qui s'est poursuivie par des jeux libres et un pique-nique.

Les enfants de la SMA Grandfontaine ont assisté à un spectacle sur le thème du jardin, en extérieur, dans le parc du village et se sont rendus à la ferme pédagogique de Taxenne.

Du jardinage

Mettre les mains dans la terre, cueillir, déguster ... mais aussi ne pas cueillir les fleurs, ne pas manger les tomates encore vertes, ... les sensations et les apprentissages sont nombreux autour d'un jardin.

C'est ce qu'ont expérimenté les enfants de la MC Autechaux grâce au carré potager et aux jardinières où ils ont pu planter tomates cerises, radis, fraises, fleurs et plantes aromatiques.



Multi Accueil	Nb Places	Heures réalisées
Baume-les-Dames La ribambelle	24	38 074
Grandfontaine La source aux oiseaux	13	19 279
Les Fourgs Trottinette	22	34 951
Métabief Les marmottes	18	36 010
Montlebon Les brindilles	24	37 669
Omans Pitchoune	18	29 577
Valdahon Trottinette	24	36 021
Vercel Les p'tits gibus	18	29 189

Des couches jetables aux couches lavables

Accompagnée par Préval et par l'ADEME, la SMA Vercel a sauté le pas et adopté les couches lavables en mars 2021. La motivation de la structure est double : le bien-être de l'enfant et la réduction des déchets. De plus, les couches utilisées sont fabriquées à Besançon, sans chlore, sans pesticide et en coton bio.

Les résultats sont concluants. Les enfants repartent en fin de journée avec une couche jetable mais l'équipe prête une couche aux parents pour que l'enfant arrive le matin en couche lavable.

Vers un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant clés en main ?

En 2017, en partenariat avec la Fédération Nationale et la CNAF, la Fédération Départementale a mandaté un architecte pour travailler sur des plans d'EAJE modulable selon les besoins d'accueil (de 12 à 30 places).

Le projet s'adresse aux collectivités qui souhaitent proposer un lieu d'accueil pour les jeunes enfants, qui n'auraient pas de locaux disponibles et qui ne souhaiteraient pas s'engager dans un projet de construction avec toutes les contraintes des appels d'offres de marché public.

L'objectif de la Fédération Départementale est de proposer un EAJE prêt à accueillir les enfants. Familles Rurales devient propriétaire d'un terrain situé dans la commune. Elle y fait construire l'EAJE avec les plans définis préalablement par l'architecte. La capacité d'accueil de cet EAJE est définie avec la commune, après réalisation d'une étude de besoins. L'ameublement et l'équipement spécifique petite enfance sont réalisés selon les réglementations en vigueur.

En 2021, les grandes lignes du projet « EAJE clés en main » ont été présentées à des collègues des fédérations du Lot-et-Garonne, de la Corrèze et de la Manche et à l'équipe municipale de Merey-sous-Montrond.

Les coûts du projet ont dû être réajustés suite aux augmentations importantes des matériaux. Vérifications faites, le concept respecte toutes les obligations du référentiel national batimentaire applicable depuis septembre 2021, en termes de surface, de qualité, de confort et de sécurité.

Des accueils collectifs dans le respect du rythme des enfants

À partir de 3 ans, la vie en collectif constitue la majeure partie du déroulé de la journée d'un enfant. Que ce soit en mode périscolaire (avant et après l'école, pendant la pause méridienne) ou extrascolaire (le mercredi et pendant les vacances scolaires), l'enjeu est de proposer une organisation et des activités qui prennent en compte le rythme et les besoins des enfants.

Ces accueils se déroulent dans le respect des normes d'encadrement et de qualification du personnel en lien avec la réglementation en vigueur.

Les horaires d'ouverture et de fermeture sont décidés localement avec chaque partenaire de façon à répondre aux besoins des familles et d'allier vie familiale et vie professionnelle.

Les accueils périscolaires peuvent proposer des temps d'aide aux devoirs, des ateliers manuels et de création pour favoriser l'expression et l'imagination des enfants. Pendant le temps du repas, il est recherché une participation active des enfants.

Si les accueils de loisirs extrascolaires fonctionnent en partie comme les accueils de loisirs périscolaires en terme de modes de garde, ils répondent également aux besoins d'activités et de loisirs en permettant aux enfants la découverte d'activités sportives, culturelles, collectives, artistiques, tout ceci de manière ludique.

Sur la globalité de l'année 2021, la Fédération Départementale aura géré 21 **accueils de loisirs sans hébergement** répartis dans le département.

2021 aura encore été largement marqué par la continuité de l'épidémie de Covid-19 et ses conséquences. Le gouvernement a été amené à imposer un nouveau confinement au printemps avec fermeture des structures du 5 au 25 avril mais avec accueil des enfants de familles prioritaires autorisé et recommandé.

À la réouverture, le déroulement des activités a été perturbé par le protocole qui empêchait tout brassage d'enfants. Les groupes de classe devaient être respectés pour le temps du midi. Cela a engendré les arrivées échelonnées des groupes d'enfants, leur répartition dans différentes salles, voire, la mise en place d'un deuxième service.

Avec la levée des restrictions sanitaires et le mélange à nouveau possible des enfants, le temps du midi a repris tout son sens du partage : des groupes mixtes et choisis, les grands aidant les plus petits, une ambiance plus agréable.

Plusieurs fois dans l'année, les protocoles auront changé demandant une adaptation et

une vigilance constantes des équipes. Lors des fermetures de structure, les salariés ont montré leur implication en allant assurer des remplacements ou renforcer les équipes d'autres structures en activité.

La Caisse Nationale des Allocations Familiales a mis en place un système de soutien financier particulier pour prendre en compte la baisse des prestations habituelles puisqu'elles sont liées au nombre d'heures facturées aux familles, mais ces aides restent très insuffisantes dans le secteur de l'enfance.

Depuis septembre 2021, la Fédération Départementale gère deux accueils de loisirs de plus (cf. pages suivantes).

Mais, elle a aussi arrêté la gestion de deux accueils de loisirs aux Gras et à Cussey-sur-l'Ognon fin juillet. Les contextes sont différents. Leur point commun est un positionnement assumé des administrateurs de ne pas poursuivre ou s'engager dans des relations contractuelles avec des collectivités territoriales de nature à nuire à la qualité du service rendu aux familles. ◆



Accueil de loisirs	Places	Heures réalisées
Arçon	38	10 232
Baume-les-Dames (<i>uniquement été</i>)	40	5 763
Cussey-sur-l'Ognon (<i>ferm : juillet 2021</i>)	70	19 810
Dambelin	30	10 363
Gonsans	30	8 515
Grandfontaine	150	54 832
La Longeville (<i>ouv : sept. 2021</i>)	24	6 743
Les Fourgs	50	26 243
Les Gras (<i>ferm : juillet 2021</i>)	50	7 319
Maisons-du-Bois-Lièvremont (<i>ouv : sept. 2021</i>)	40	3 468
Métabief	144	78 612

Quelques illustrations
de l'année 2021
des accueils de loisirs

De nouveaux locaux

Petits ou grands changements de locaux viennent modifier le fonctionnement des accueils de loisirs. Sans apporter un cadre idéal, ils améliorent à la fois la qualité de l'accueil des enfants et les conditions de travail des professionnels.

Ainsi, à Valdahon, un nouveau bâtiment a été construit pour offrir un deuxième lieu, le pôle Lavoisier, pour l'accueil de loisirs, les locaux du pôle Viennet n'étant plus assez grands pour répondre aux demandes. Ces nouveaux locaux évitent du temps de déplacement en bus et apportent davantage de temps pour les activités.

Aux Hôpitaux-Neufs, c'est la volonté d'améliorer le quotidien des tout-petits qui a mené à la création d'une nouvelle structure. Les enfants de l'école maternelle du groupe scolaire du Mont d'Or ont leur propre restaurant scolaire à quelques dizaines de mètres de l'école au lieu de prendre le bus pour regagner le périscolaire de Métabief.

GRANDFONTAINE

Des crêpes pour les enfants du périscolaire

« Au chocolat ou au sucre ta crêpe ? » À côté de Romain qui les empile, Julie les distribue au goût des enfants. Est-on sur une fête, une kermesse, un vide-greniers ? Non. Simplement dans la cour de l'école.

Il est 15 h. Les enfants du périscolaire sortent de la cantine où, comme d'habitude ils ont bien mangé, pour se diriger, bien disciplinés vers « la baraque à crêpes » qui les attend.

En ce vendredi 25 juin, « Car-

te Blanche » qui régale quotidiennement les 110 enfants du périscolaire grâce à ses produits à la fois bio, locaux et durables avait décidé d'apporter un plus aux enfants, une belle et grande crêpe pour chacun d'eux.

Marion et Clément, directrice et directeur adjoint, de Familles rurales ont veillé à ce que tout se passe bien et tout s'est bien passé. Romain, traiteur en chef et Julie se sont régalez... du spectacle d'enfants heureux.



Une belle crêpe attend chacun des enfants. Photo ER

L'Est républicain, mercredi 30 juin 2021

Accueil de loisirs	Places	Heures réalisées
Montlebon	130	79 198
Montperreux	90	39 234
Naisey-les-Granges	40	9 786
Oye-et-Pallet	50	20 081
Remoray-Boujeons	24	5 092
Valdahon	320	135 775
Valonne	30	7 568
Vellevans	50	14 892
Villars-sous-Dampjoux	20	6 329
Villeneuve d'Amont	12	2 882

Deux nouveaux accueils de loisirs

En septembre, la Fédération Départementale a eu le plaisir d'inaugurer deux nouveaux accueils de loisirs Familles Rurales.

À La Longeville, avec la volonté des élus du Syndicat du Pays de Montbenoît et suite à des échanges débutés en 2020, un périscolaire a ouvert dans les locaux repensés de la mairie et de la salle des fêtes, en réponse à une demande forte des parents. La preuve en est : dès la rentrée de septembre, plus de 100 enfants fréquentaient le périscolaire, dont une cinquantaine le midi. Avec la suppression du transports scolaire du midi, le besoin des familles ne peut qu'augmenter. Il est d'ailleurs envisagé la construction d'un bâtiment dédié à l'accueil de loisirs à proximité de l'école.

À Maisons-du-Bois-Lièvremon, la reprise de la structure s'est faite beaucoup plus rapidement car le conseil municipal a acté le changement de gestionnaire fin juin. Dans des locaux récents et fonctionnels, l'équipe accueille une trentaine d'enfants pour la restauration scolaire et une dizaine avant et après l'école.

Ces deux gestions se font dans le cadre d'initiatives conjointes avec les collectivités, gage d'un réel travail partenarial.

La proximité géographique de ces structures entre elles et avec celles d'Arçon et de Montlebon va offrir de belles perspectives de projets communs enrichissants pour les enfants et les professionnels.



Des lieux de vie pour tous autour du jeu : les ludothèques itinérantes

En 2021, La Toupie, Ludodou, P'Tidou et Pic et Pivette ont eu des accueils réguliers dans **34 communes** du département.

228 familles, soit **524 enfants**, se sont inscrites pour venir jouer et/ou emprunter des jeux et jouets. **110 groupes** (accueils loisirs, micro crèches, classes, ...), soit 34 % de plus qu'en 2021, ont également utilisé les services des ludothèques.

Tout a été mis en oeuvre, en 2021, pour que les ludothèques puissent maintenir leurs services, en partenariat avec les collectivités territoriales et les associations locales, dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Le fonctionnement en itinérance des ludothèques est créateur de proximité avec et entre les familles et les assistants/es maternels/les. En venant au plus près de leur lieu d'habitation, les ludothèques ont permis de rompre l'isolement accentué par la crise sanitaire.

Les quatre ludothèques gérées par la Fédération Départementale proposent à tous de partager un temps autour du jeu ou d'emprunter des jeux avec un fonctionnement identique :

- itinérance : pour réduire l'éloignement, souvent facteur d'isolement, en milieu rural,
- ouverture à tous : pour favoriser la socialisation des plus jeunes, la rencontre entre enfants, l'accueil de nouvelles familles,
- jeu libre : pour placer le joueur en premier acteur, créateur des situations de jeu,
- jeu symbolique : pour permettre l'émergence de compétences telles que le langage, la collaboration, le développement émotionnel, l'imagination,
- tarifs adaptés : pour offrir à tous la possibilité de jouer ou d'emprunter des jeux,
- fonds ludique riche et actualisé : pour diversifier les possibilités de jeu des familles et des professionnels,
- partenariat local : pour inscrire les ludothèques dans une dynamique associative de territoire,
- prestations individualisées : pour que le jeu soit et reste un vecteur de relations humaines de qualité, mise à disposition de l'expertise des ludothécaires pour des interventions dans des contextes divers et variés. ◆

Le jeu d'autant plus important en temps de crise

95 % des parents ont validé l'importance des jeux et jouets dans le bien-être quotidien des enfants.

86 % des familles françaises qui jouent plus de cinq heures par semaine ensemble se déclarent heureuses contre 73 % pour celles qui jouent moins de cinq heures.

93 % des enfants disent que jouer les rend plus heureux.

Par les fonctions qu'il revêt, le jeu amortit les effets de la crise. Les enfants ont retrouvé leurs repères par le jeu en milieu scolaire dès trois semaines après la reprise.

Source : *Livre blanc : le jeu, indispensable au développement de l'enfant*, FJP (Fédération française des industries Jouet et Puériculture), juin 2021



Une animation des territoires au service de leur attractivité

Participer à l'animation de la vie d'une commune, organiser des événements ouverts à tous, prendre en compte des besoins ou des envies spécifiques, être partenaire des différents acteurs d'un projet ou d'un territoire, mettre en oeuvre une démarche participative : toutes ces caractéristiques des actions de Familles Rurales place le Mouvement comme partie-prenante des nouvelles formes de participation des citoyens ou de construction des projets.

La Baraque

En 2020, la Fédération Départementale a pris en charge, à la suite de l'association FR Les Premiers Sapins, la gestion du projet de valorisation d'une ancienne ferme située sur cette commune, au lieu-dit La Baraque, sous la forme d'un tiers-lieu culturel et environnemental.

Durant l'année 2021, ce projet qui, progressivement, avait pris une ampleur inenvisageable à son origine, a fait l'objet de nombreux échanges au sein du conseil municipal et avec les habitants. En fin d'année, la municipalité a décidé de ne pas poursuivre le projet tel qu'il était défini, choix respecté par la Fédération Départementale.

Pour la Fédération Départementale, ce projet aura, entre autres, présenté une occasion de nouer un partenariat original et inédit avec l'école d'art et de design Boule de Paris.



UNE EXPERIENCE

LA BARAQUE VUE PAR LES ETUDIANTS DE L'ECOLE BOULLE

UN PARTENARIAT



Six binômes d'étudiants ont chacun développé un projet de reconstruction et d'aménagement du bâtiment, dans le respect d'un cahier des charges en lien avec la destination de la ferme ; créer un lieu d'accueil à la fois intimiste, chaleureux, propice à des échanges, à des rencontres culturelles et à l'hébergement de stagiaires en formation ou à des groupes en visite (randonneurs, touristes).

Les projets ont été présentés, tout début 2022, à Paris par les étudiants. ◆



La fabrique de territoire

S'appuyant sur le projet de La Baraque, la Fédération Départementale a candidaté, en décembre 2020, à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Fabrique de Territoires » de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Le 29 mars 2021, lauréate de l'AMI, elle a été labellisée « Fabrique de territoire » et, dans ce cadre, s'est vu octroyer une aide de 150 000 € sur trois ans pour structurer la Fabrique autour de quatre activités principales :

- l'accompagnement de porteurs de projets au niveau départemental,
- le développement du dispositif culturel Micro-Folie,
- les Points de Médiation Numérique,
- la formation.

Les deux premiers axes ont pu prendre vie dès 2021 avec le recrutement de leur chargé de mission respectif, en juin et en août.

Micro-Folie est un musée numérique initié par La Vilette qui rassemble des oeuvres issues de 12 établissements culturels nationaux dans différents arts (sculpture, peinture, danse, ...).

Simple à installer, la Micro-Folie prend place dans une salle des fêtes, une médiathèque, une salle de classe, un centre social, ... et peut, selon les souhaits de l'organisateur, s'accompagner d'autres espaces de jeux, de convivialité, de réalité virtuelle, ... Elle est mise à disposition en libre accès ou utilisée pour des visites thématiques autour d'un artiste, d'une époque, d'un style artistique, ...

C'est un dispositif qui favorise l'accès à la culture et qui, grâce à sa souplesse d'installation, s'adapte particulièrement bien au milieu rural.

Déployée à l'origine par l'association FR Les Premiers Sapins, Micro-Folie est gérée depuis le printemps 2021, par la Fédération Départementale.

Les premières animations ont été réalisées avec le matériel prêté par La Vilette. Depuis

l'automne, la Fédération Départementale dispose de son propre matériel.

Malgré les contraintes sanitaires, Micro-Folie aura pu, en 2021, assurer la tournée de présentation prévue dans les huit bassins de vie de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs. Elle a accueilli presque toutes les classes primaires de ce territoire, des responsables associatifs et des élus. Seul l'accès libre « grand public » aura dû être limité.

Cette tournée aura ouvert les portes de nombreux contacts pour pérenniser l'action dans les prochaines années.

Le rôle d'accompagnateur des porteurs de projets s'est concrétisé, en 2021, auprès de trois collectivités :

- la commune de Provenchère pour accompagner élus et habitants dans la démarche « village du futur » et dans les suites qui lui ont été données,
- la Communauté de Communes du Pays de Sancey Belleherbe pour réaliser le diagnostic de son territoire dans le cadre de la signature d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF,
- la commune de Malbrans pour aider à la réflexion autour de la création d'un tiers-lieu.

Ces premières expériences, qui se poursuivront toutes en 2022, ont permis la conception d'outils qui pourront évoluer en fonction des futurs contextes d'intervention.

L'appui proposé aux porteurs de projets passe également par la mise à disposition d'informations, avec la diffusion d'une lettre d'information électronique thématique (six lettres dans l'année) et la constitution d'un fonds documentaire.

Pour faciliter la constitution et le développement futur de la Fabrique de territoire, depuis début novembre 2021, la Fédération Départementale loue des locaux dans l'ancienne mairie de Nods, des bureaux (dont l'un deviendra un espace de travail partagé) et une salle de réunion. ◆



Val de Consolation

Le Val de Consolation avec son épine dorsale, le Cirque de Consolation, importante reculée jurassienne et historique, est toute à la fois un site naturel et un site architectural protégé et classé, apprécié des randonneurs et des touristes.

Depuis fin 2018, la Fondation du Val de Consolation et la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs (CCPHD) ont engagé une réflexion sur la « partie basse » du site (maison basse, chapelle, monastère, aire de camping-car, tyrolienne) pour lui offrir un projet d'envergure qui positionne le Val de Consolation comme un centre culturel de rencontre et de ressourcement s'inscrivant dans une démarche de développement touristique raisonnée et pédagogique, basée sur une gestion des ressources naturelles dans un but de développement durable.

Début 2020, la Fédération Départementale a intégré le comité de pilotage du projet et, sollicitée par la CCPHD, elle a porté le poste de chargé de mission de développement touristique recruté en février 2021, poste financé par la CCPHD et le fonds de confiance France Active Franche-Comté avec notamment la Région et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ce projet se veut collectif et collaboratif et a ainsi permis la mise en synergie de nombreuses structures ayant la même volonté de réussite pour le Val de Consolation.

En 2021, ce collectif d'acteurs s'est réuni au sein d'une structure de gestion qui a pris la forme d'une association dite de préfiguration. La Fédération Départementale était ainsi membre de l'association *Val, Parc et Monastère de Consolation* destinée à être transformée en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) début 2022, forme juridique la plus appropriée à la mise en oeuvre du projet qui permet de proposer un modèle économique et social pérenne.

Cette transition a notamment permis de s'assurer que toutes les conditions nécessaires à la coopérative étaient réunies.

Création de l'association "Val, Parc et Monastère de Consolation"

Le 24 mars dernier, une assemblée générale constitutive en visioconférence était organisée pour donner naissance à la nouvelle association « Val, Parc et Monastère de Consolation » dont le but est d'œuvrer en faveur de l'intérêt collectif du Val de Consolation, ce joyau de notre territoire.

Après la nomination de Joffrey Ferrari, chargé de mission de projet de redynamisation et de développement touristique du Val de Consolation, la Communauté de communes des portes du Haut-Doubs (CCPHD), quasi-proprétaire des lieux par un bail emphytéotique signé en juillet 2020, et l'ensemble d'un comité de pilotage comptent aussi et potentiellement créer en 2022 une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) de gestion du site.

En attendant et pour assurer le vide temporaire, la création d'une association « de préfiguration » permettra d'assurer la continuité de la gestion et de contribuer à favoriser et renforcer la cohésion sociale, professionnelle et culturelle entre les habitants du territoire, de soutenir, contribuer et participer à une démarche de développement touristique et de ressourcement durable.

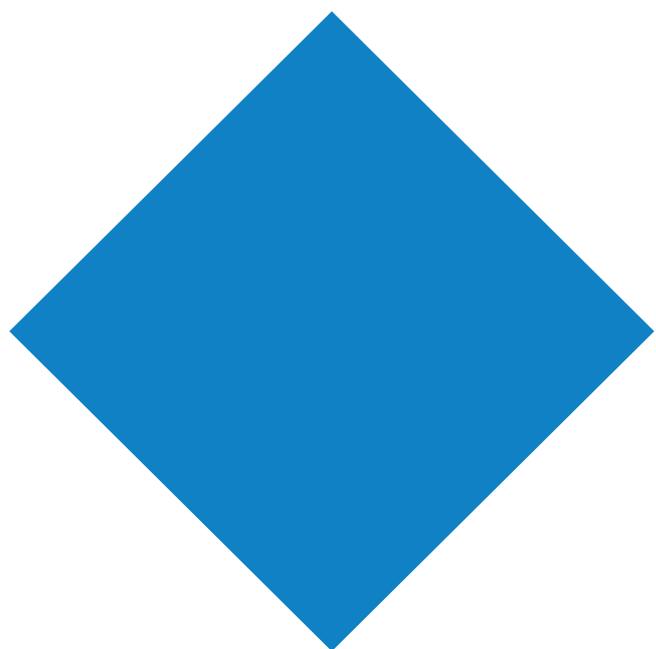


Gilles Robert, président de l'association, et Joffrey Ferrari travailleront en parfaite harmonie. Photo ER

La présidence sera assurée par Gilles Robert (63 ans) par ailleurs président de la Com-com du plateau du Jussy et professeur d'histoire géographique en retraite. Gilles Robert a déclaré : « Com-Com, un concept de nos conceptions, nous permettra de travailler ensemble et de bien servir le territoire ».

Cette association avait pour mission l'animation et la gestion de la partie basse du Val de Consolation et a coordonné, tout au long de l'année, plusieurs activités :

- un accueil touristique avec la mise à disposition d'informations touristiques du territoire,
- un service de petite restauration sous forme de paniers repas composés de produits locaux (charcuteries, fromages, salades, etc.),
- une boutique de produits locaux qui a vocation à devenir une vitrine du territoire en proposant des produits des artisans et producteurs locaux,
- la gestion des espaces verts du site.
- l'organisation des différents événements (2^{ème} édition du Festival des musiques sacrées du monde en août, Fête de la nature en septembre, le Salon bien-être en octobre, Trail de Consolation en octobre, marchés des producteurs locaux tout au long de l'été). ◆



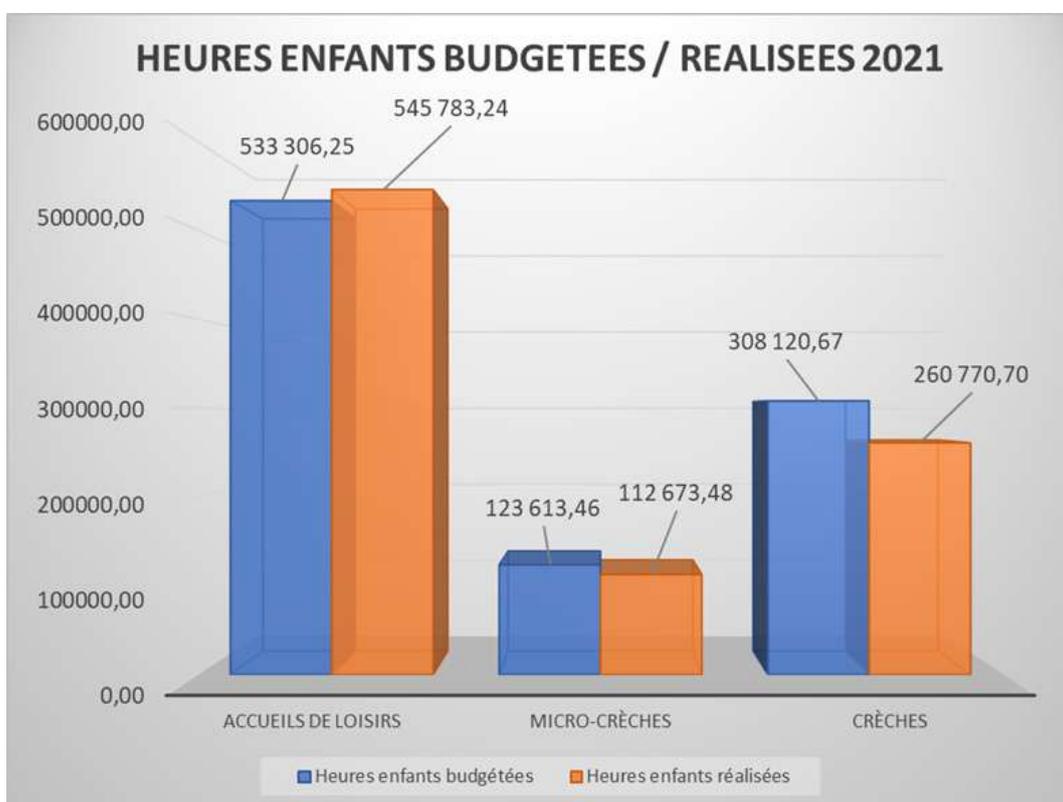
RAPPORT FINANCIER

L'année 2021 a été, pour la deuxième année consécutive, impactée par la crise sanitaire de la COVID-19. L'activité de la Fédération Départementale s'en est ressentie. Cela se retrouve dans les dimensions financières qui, bien qu'elles soient meilleures qu'en 2020, n'ont pas retrouvées leur niveau de 2019, avant la crise sanitaire.

Les heures enfants budgétées / réalisées

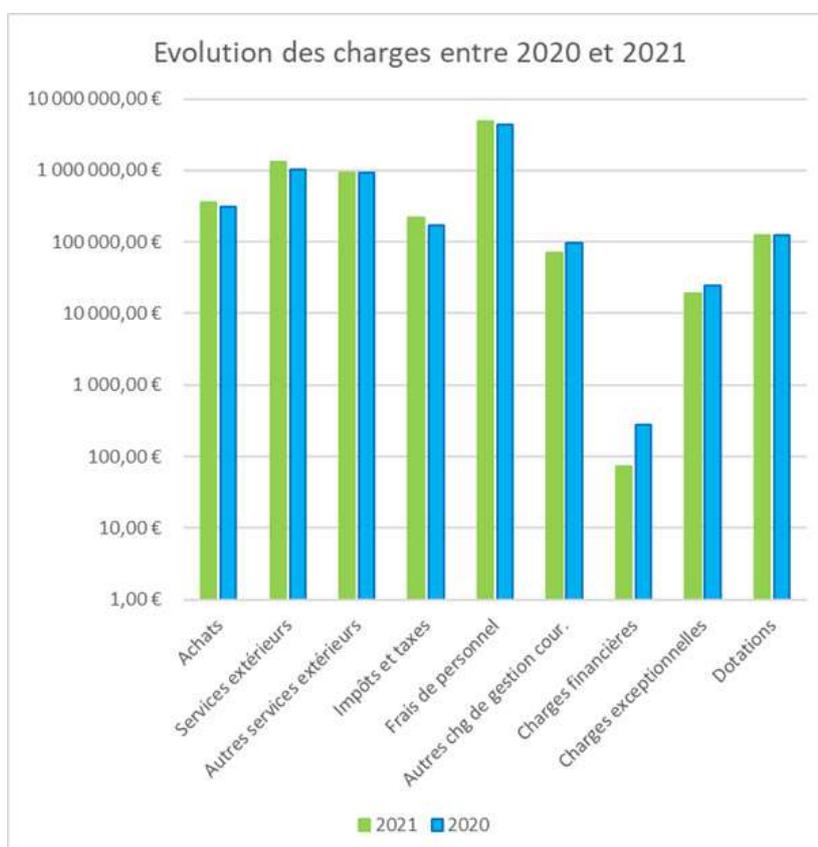
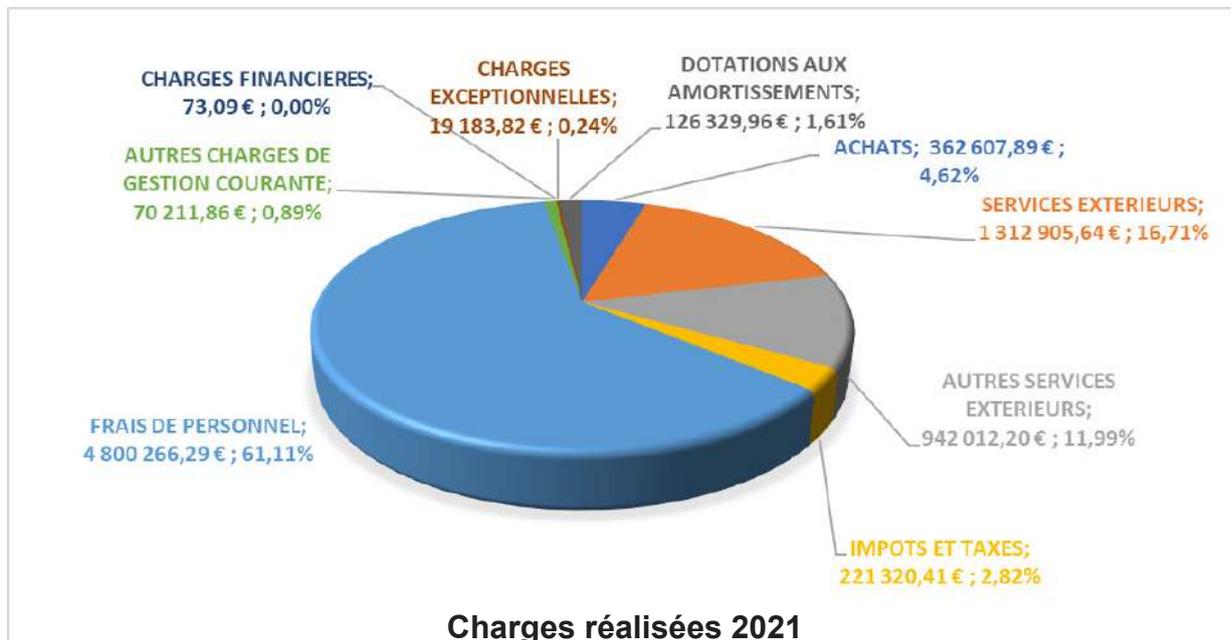
En raison de la reprise de l'épidémie, un confinement, en avril 2021, a fermé temporairement les structures. La période de novembre et décembre a été également très compliquée avec de nombreuses fermetures de classes qui a engendré une baisse de l'activité des accueils de loisirs et des crèches fonctionnant avec un effectif réduit.

Malgré tout, les augmentations générales se confirment en accueils de loisirs entraînant même un dépassement des heures prévisionnelles.

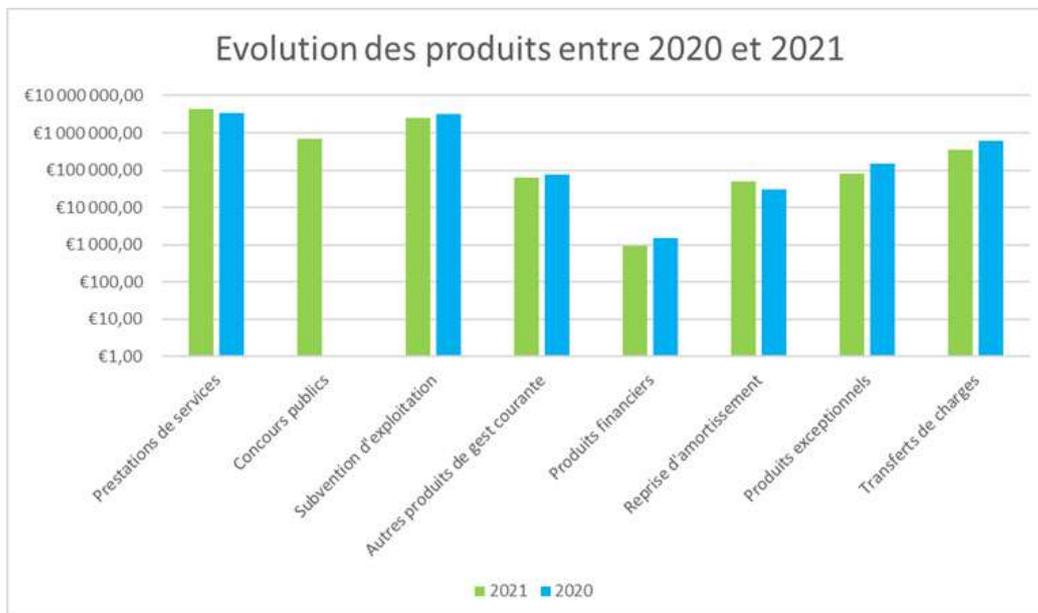
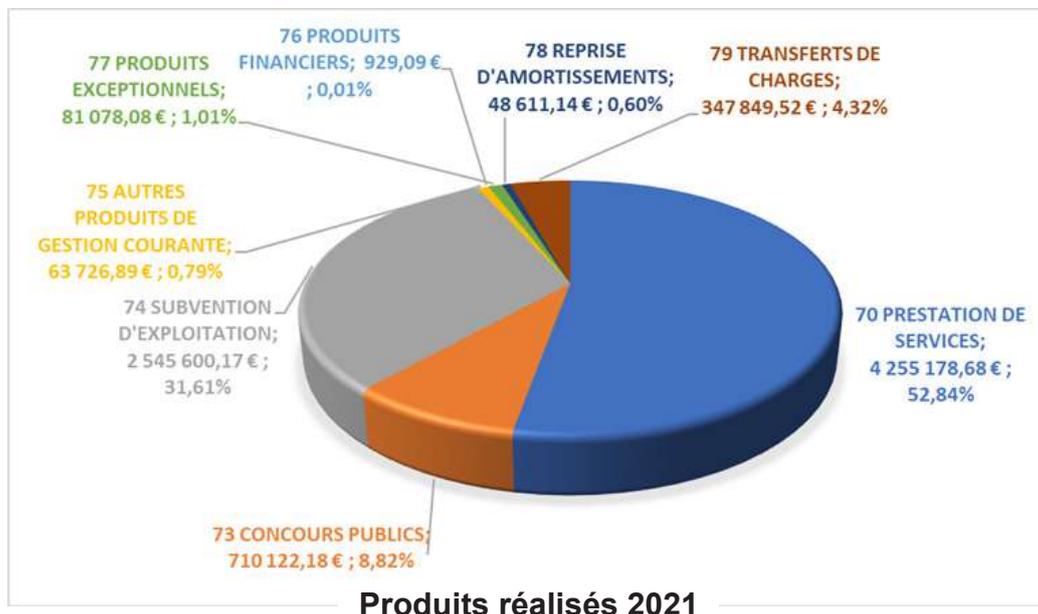


Le compte de résultat

En 2021, le compte de résultat de la Fédération Départementale est excédentaire de 198 184.59 €. Le total des charges est de 7 854 911 € contre 7 074 427 € en 2020. Le total des produits est de 8 053 096 € contre 7 515 540 € en 2020.



Le total des produits est de 8 053 096 € contre 7 515 540 € en 2020.



Fédération Familles Rurales du Doubs

Compte de résultat global - Du 01/01/2021 au 31/12/2021

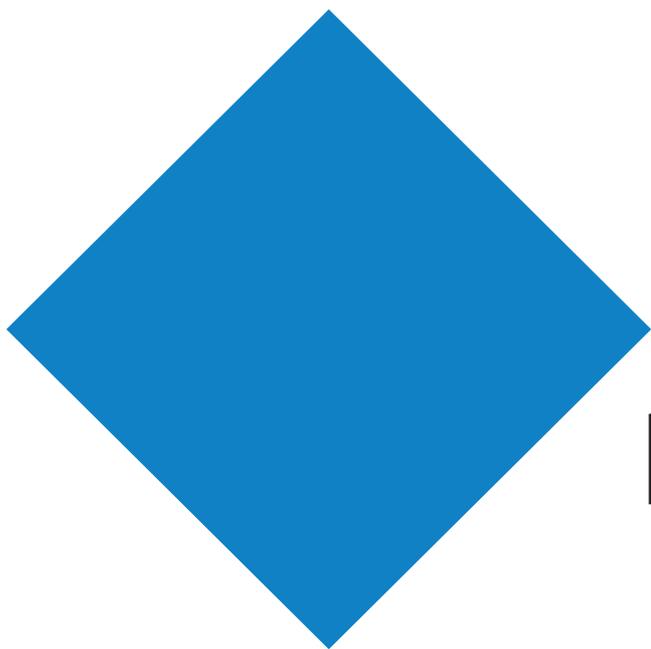
Cpte	Charges	Réal. annuel	Cpte	Produits	Réal. annuel
60	Achats	362 607.89 €	70	Prestation de service	4 255 178.68 €
	Alimentation Boisson	76 239.98 €		CAF PSU	1 109 840.18 €
	Fournitures d'activités	74 070.61 €		MSA PSO PSU	6 054.95 €
	Eau Electricité	51 723.04 €		MSA PSU	40 656.56 €
	Combustibles et Carburants	16 665.59 €		Participation des familles	2 458 731.63 €
	Fournitures d'entretien	74 342.89 €		Participation asso MàD personnel	139 036.54 €
	Fournitures diverses	69 565.78 €		Participations diverses	81 572.39 €
61	Services extérieurs	1 312 905.64 €		CAF PSO	419 286.43 €
	Sous-traitance repas	793 690.59 €	73	Aucun produit	710 122.18 €
	Locations	7 286.30 €		Subventions CAF	710 122.18 €
	Entretien et réparation	55 586.21 €	74	Subvention d'exploitation	2 545 600.17 €
	Prime d'assurance	17 185.08 €		Subventions Etat	50 000.00 €
	Services extérieurs divers	3 934.76 €		Subventions communales	1 620 761.78 €
	Loyers et charges locatives locaux	435 222.70 €		Subventions intercommunales	333 762.07 €
62	Autres services extérieurs	942 012.20 €		Subventions Conseil régional	6 000.00 €
	Programme pédagogique	42 461.07 €		Subventions Conseil départemental	106 382,40 €
	Honoraires	37 092.50 €		Subventions Communales	301 604.45 €
	Frais de déplacement	31 303.64 €		Subventions CAF	58 322.33 €
	Réception Restauration	3 935.02 €		Subventions diverses	6 8767.14 €
	Hébergement	2 063.19 €	75	Autres produits gestion courante	63 726.89 €
	Frais de structure divers	76 244.85 €		UDAF Fonds spécial	1 733.36 €
	Transports	12 337.11 €		Produits divers de gestion courante	1.53 €
	MàD du personnel	736 574.82 €		Cotisations différents échelons	61 922.00 €
63	Impôts et taxes	221 320.41 €	76	Produits financiers	929.09 €
	Taxe sur salaires	208 019.00 €		Produits financiers divers	929.09 €
	Taxe diverses	13 301.41 €	77	Produits exceptionnels	81 078.08 €
64	Frais de personnel	4 800 266.29 €		Produits exceptionnels	1 459.77 €
	Formation du personnel	97 701.29 €		Produits sur exercices antérieurs	61 980.23 €
	Médecine du travail	24 995.97 €		Quote part de sub. équipement	17 638.08 €
	Frais divers	4 677 569.03 €	78	Reprise d'amortissements	48 611.14 €
65	Autres charges de gestion courante	70 211.86 €		Reprises sur provision	48 611.14 €
	Subventions accordées	25 002.48 €	79	Transferts de charges	347 849.52 €
	Pertes sur créances irrécouvrables	3 676.05 €		Autres transferts ch. exploitation	163 707.90 €
	Charges diverses de gestion courante	25.53 €		Transferts charges Chorum CPAM	184 141.62 €
	Cotisations différents échelons	41 507.80 €			
66	Charges financières	73.09 €			
	Intérêt des emprunts	73.09 €			
67	Charges exceptionnelles	19 183.82 €			
	Charges exceptionnelles	2 763.45 €			
	Charges sur exercices antérieurs	15 793.43 €			
	VNC des éléments actifs cédés	626.94 €			
68	Dotations	126 329.96 €			
	Dotation aux amortissements	98 926.70 €			
	Provisions départ en retraite	8 400.88 €			
	Provision charges et risques divers	19 002.38 €			
	TOTAL	7 854 911 €		TOTAL	8 053 096 €
				Résultat d'exploitation	198 184.59 €

Bilan au 31 décembre 2021

Le total du bilan de la Fédération Départementale au 31 décembre 2021 s'élève à 4 457 354 € contre 4 433 796 € en 2020. Ce bilan fait apparaître un certain nombre de comptes qu'il convenait de renommer pour qu'ils correspondent davantage au fonctionnement de la Fédération Départementale. Ainsi :

- le compte 110001 « Affectation à la pérennisation des emplois » est devenu « Affectation Gestion des emplois »,
- le compte 110005 « Soutien réseau FR Suite Covid » est devenu « Fonds affectés après COVID »,
- le compte 110006 « Affectation nouveaux locaux » est devenu « Fonds affectés aux projets ».

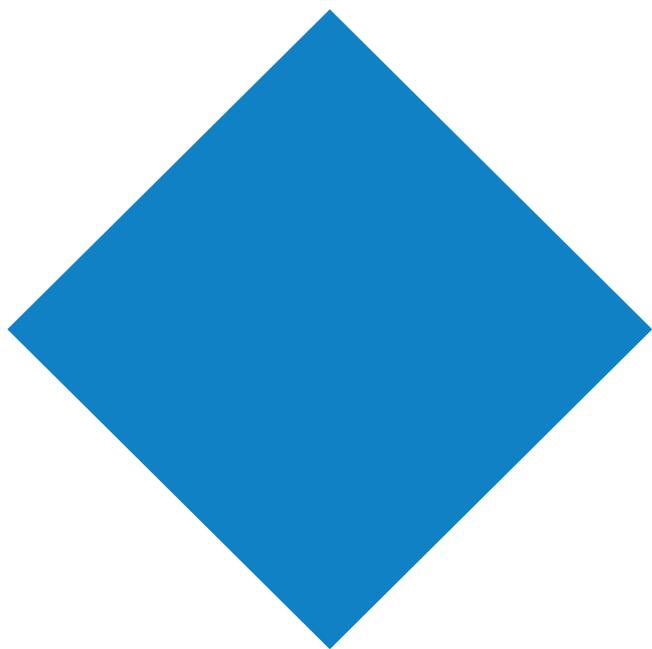
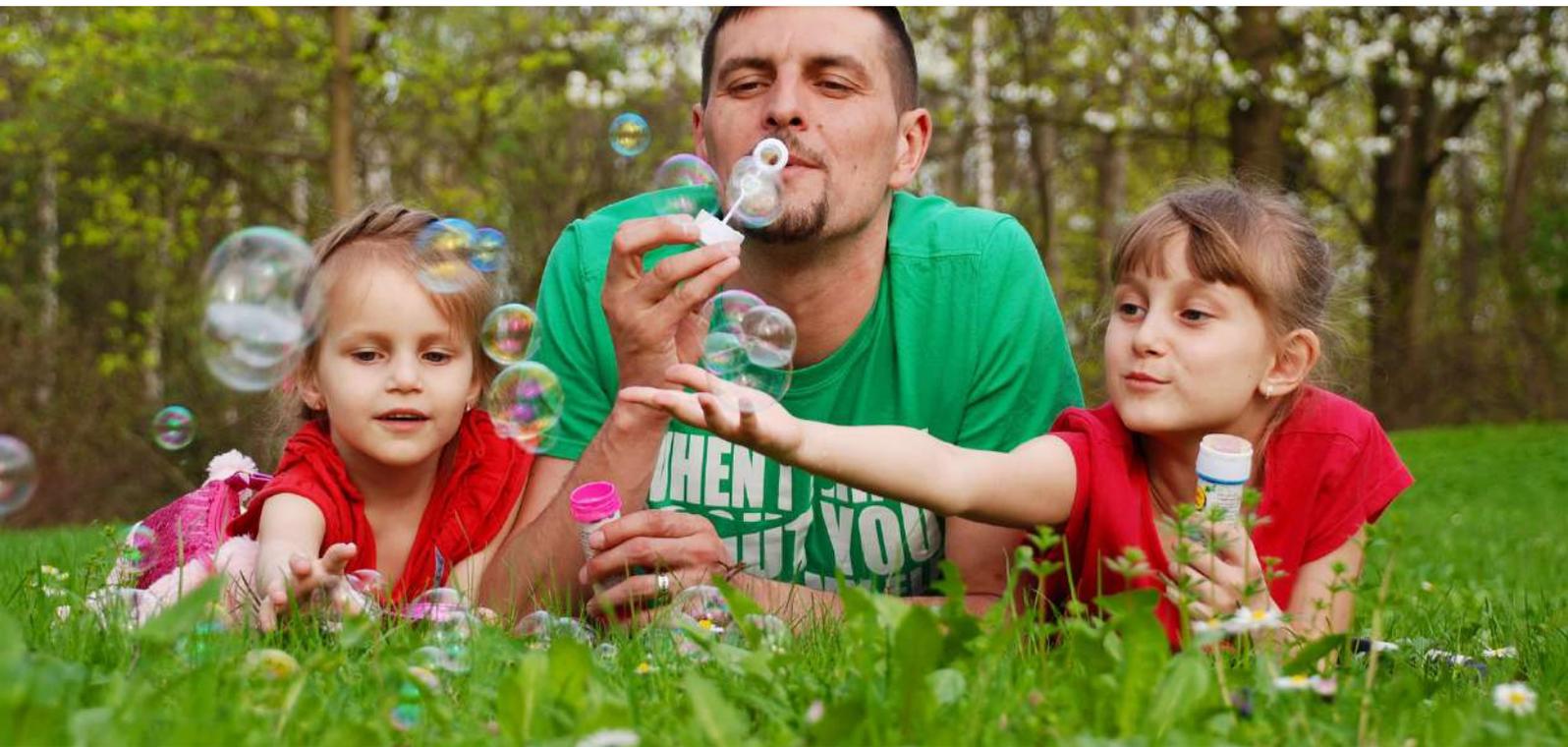
BILAN ACTIF	Brut 2021	Cumul Amortissement et provisions	Net 2021	Net 2020
ACTIF IMMOBILISE	1 404 841 €	992 987 €	411 854 €	354 364 €
- Terrains et constructions				
- Matériel et équipement	992 502 €	753 521 €	238 981 €	187 358 €
- Autres immobilisations				
- Participation avec droit de reprise	306 200 €	239 466 €	66 734 €	50 000 €
- Prêts	101 264 €		101 264 €	112 334 €
- Cautions	4 875 €		4 875 €	4 672 €
ACTIF CIRCULANT	4 096 095 €	50 596 €	4 045 500 €	4 079 431 €
- Clients, produits à recevoir et créances diverses	1 669 029 €	50 596 €	1 618 433 €	951 142 €
- Titres de placement et compte épargne	995 342 €		995 342 €	2 124 413 €
- Disponibilités compte courant	1 424 781 €		1 424 781 €	993 863 €
- Charges constatées d'avance	6 943 €		6 943 €	10 013 €
TOTAL	5 500 937 €	1 043 583 €	4 457 354 €	4 433 796 €
BILAN PASSIF			Net 2021	Net 2020
FONDS PROPRES ASSOCIATION			2 605 456 €	2 358 592 €
- Fonds propres sans droit de reprise			253 341 €	253 341 €
- Fonds affectés au développement de la vie associative			270 698 €	230 698 €
- Fonds régional de dév. Mouv. FR en BFC			175 000 €	
- Fonds affectés service petite enfance			66 035 €	66 035 €
- Fonds affectés développement des services			84 710 €	84 710 €
- Fonds affectés aux projets			60 000 €	60 000 €
- Fonds affectés au nouv. Système d'information			158 950 €	158 950 €
- Fonds affectés Gestion des emplois			93 534 €	93 534 €
- Fonds affectés après COVID			70 877 €	70 877 €
- Projet qualité restauration et animation EAJE			36 027 €	
- Report à nouveau			595 043 €	525 389 €
- Résultats sous contrôle des partenaires			479 536 €	359 104 €
- Résultat de l'exercice			198 185 €	441 113 €
<i>Situation nette</i>			2 541 936 €	2 343 751 €
- Subventions d'investissement			63 520 €	14 841 €
PROVISIONS			31 022 €	32 371 €
- Risque				
- Départ en retraite			31 022 €	32 371 €
DETTES			1 820 876 €	2 042 833 €
- Emprunts et dettes assimilées			2 €	14 286 €
- Autres dettes			511 688 €	35 888 €
- Fournisseurs et comptes rattachés			569 126 €	1 044 326 €
- Dettes sociales et fiscales			733 482 €	946 379 €
- Produits constatés d'avance			6 578 €	1 954 €
TOTAL			4 457 354 €	4 433 796 €



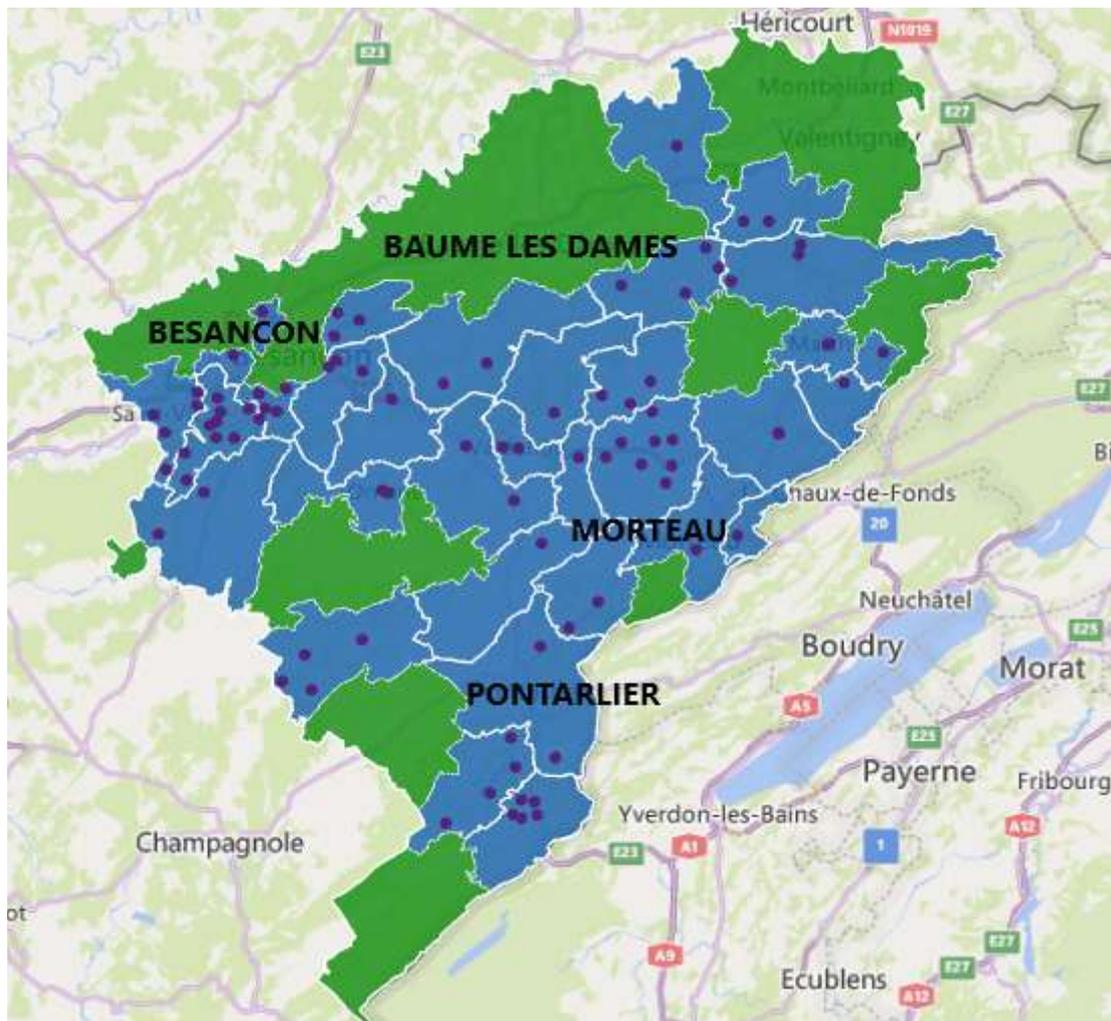
**BUDGET
PREVISIONNEL**

Budget prévisionnel 2022

N° des comptes	CHARGES	Montant	N° des comptes	PRODUITS	Montant
60	ACHATS	404 924,95 €	70	PRESTATION DE SERVICE	4 824 509,60 €
	Alimentation Boisson	79 866,62 €		CAF PSU	1 368 505,51 €
	Fournitures d'activités	72 953,00 €		Aides FILAJ	
	Eau Electricite	56 770,00 €		MSA PSO PSU	1 250,00 €
	Combustibles et Carburants	19 213,20 €		MSA PSU	
	Fournitures d'entretien	86 902,91 €		Participation des familles	2 761 103,88 €
	Fournitures diverses	89 219,22 €		Vente de marchandises	
61	SERVICES EXTERIEURS	1 403 461,52 €		Part. associations MAD personnel	30 061,00 €
	Sous traitance repas	822 301,89 €		Remise accordée	
	Locations	27 738,82 €		Participations diverses	228 060,00 €
	Entretien et réparation	51 819,49 €		CAF PSO	435 529,20 €
	Prime d'assurance	24 592,88 €	73	AUCUN PRODUIT	422 593,77 €
	Services extérieurs divers	8 974,35 €		Subvention CAF	412 593,77 €
	Loyers et charges locatives locaux	468 034,09 €		Subvention MSA	5 000,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 083 741,05 €		Subvention Conseil départemental	
	Programme pédagogique	95 690,55 €		Subvention Conseil régional	
	Honoraires	49 179,18 €		Subventions diverses	5 000,00 €
	Frais de déplacement	36 430,06 €	74	SUBVENTION D'EXPLOITATION	2 981 403,43 €
	Reception restauration	1 825,02 €		Subventions Etat	61 280,00 €
	Hebergement	8 103,00 €		Partenaire 1	
	Frais de structure divers	97 767,78 €		Subventions intercommunales	
	Transports	20 970,00 €		Subventions Conseil régional	
	MAD du personnel	773 775,46 €		Subventions Conseil départemental	97 482,00 €
63	IMPOTS ET TAXES	269 830,20 €		Subventions Communales	2 454 810,76 €
	Taxe sur salaire	262 801,13 €		Partenaire 2	
	Taxes diverses	7 029,07 €		Partenaire 3	
64	FRAIS DE PERSONNEL	5 113 920,44 €		Partenaire 4	
	Formation du personnel	94 288,63 €		Partenaire 5	
	Frais divers			Partenaire 6	
	Medecine du travail	31 551,36 €		Subventions nationales	2 275,00 €
	Rémunération du personnel	4 988 080,45 €		Subventions CAF	239 938,39 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	41 650,00 €		Subventions intercommunales	110 246,28 €
	Subventions accordées			Subventions diverses	15 371,00 €
	Pertes sur créances irrécouvrables		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	79 265,00 €
	Charges diverses de gestion courantes			UDAF Fds special	1 660,00 €
	Cotisations différents échelons	41 650,00 €		Produits divers de gestion courante	
66	CHARGES FINANCIERES			Cotisations différents échelons	77 605,00 €
	Interets des emprunts		76	PRODUITS FINANCIERS	
	Frais financiers divers			Produits financiers divers	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	80 952,58 €
	Charges exceptionnelles			Produits exceptionnels	63 262,00 €
	Charges sur exercices antérieurs			Produits sur exercices antérieurs	
	VNC des éléments actifs cédés			Produits des cessions d'él. actifs	
68	DOTATIONS	219 949,18 €		Quote part de sub. équipement	17 690,58 €
	Dotation aux amortissements	95 298,10 €	78	REPRISE D'AMORTISSEMENTS	9 000,00 €
	Provisions départ en retraite	1 336,08 €		Reprises sur provision	9 000,00 €
	Provision charges et risques divers	123 315,00 €	79	TRANSFERTS DE CHARGES	139 752,96 €
69	AUCUNE CHARGE			Autres transferts de charges d'exploitation	111 932,96 €
	Provision charges et risques divers			transferts de charges Chorum CPAM	27 820,00 €
	TOTAL	8 537 477,34 €		TOTAL	8 537 477,34 €



LES
PARTENAIRES



Les collectivités territoriales partenaires
de la Fédération Départementale





**Familles Rurales Fédération Départementale du Doubs
Maison de la Famille - 12 rue de la Famille
25000 BESANCON
03 81 88 76 84 - fd.doubs@famillesrurales.org**